

**Grande mobilisation
des Maliens : Non
aux sanctions**

**Nouvelle
Constitution :
Le top départ!**

**Cadre des partis et regroupements politiques
pour le retour à l'ordre cannibale : Conférence
secrète sur l'état de la nation**

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 03 JANVIER 2023

1256

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Bonjour 2023

L'année 2022 en revue



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

02 Janv.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

151

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

648 871 Vaccinations incomplètes

2 801 709 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 770

Guéris

31 950

Décès

743

dont 01 fait l'objet d'un suivi médical









MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social



/ Une /		Bonjour 2023 : l'année 2022 en revue	P.5
<hr/>			
/ Brèves /		Brasilia : Le Premier ministre à l'écoute de nos compatriotes GNM : Le CEM Adjoint de la Garde Nationale célèbre le réveillon avec les Forces de Défense et de Sécurité de Dioila PARTENARIAT DSSA-FAFPA : Une aubaine pour les veuves et les femmes des camps Polyclinique des Armées : Les autorités militaires fêtent le réveillon avec les blessés de guerre Œuvres sociales : La cité universitaire de Kabala et l'union malienne des aveugles à l'honneur Koulouba : Cérémonie de décoration au MAECI	P.10 P.10 P.11 P.11 P.12 P.12
<hr/>			
/ Dossier /		Embargo et guerre en Ukraine : 180 milliards de pertes fiscales en 2022. Mali – France : Le Régulateur suspend définitivement RFI et France 24 Nation : IBK s'en va Grande mobilisation des Maliens : Non aux sanctions Nouvelle Constitution : Le top départ ! Cadre des partis et regroupements politiques pour le retour à l'ordre cannibale : Conférence secrète sur l'état de la nation Dialogue de sourds à l'ONU : Le Mali accuse, la France rejette, la Minusma esquive Tirs groupés sur la Transition : Alerte rouge ! Éditorial : Mali - Côte d'Ivoire, l'ardente obligation de solution amiable Sanctions CEDEAO-UEMOA : La riposte du gouvernement	P.14 P.16 P.18 P.19 P.21 P.24 P.26 P.28 P.30 P.31
<hr/>			
/ Culture & société /		Axe Ségou-Sévaré : Le calvaire des usagers	P.33
<hr/>			
/ International /		Conflit russo-ukrainien : Des occidentaux appellent au meurtre de Poutine ! Sénégal : Détournements de fonds Covid : Indignation et colère	P.34 P.35
<hr/>			
/ Sport /		Qatar 2022 : L'hypocrisie des puissants	P.37

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Malikilé

VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

2023



HAPPY NEW YEAR





Bonjour 2023

L'année 2022 en revue

Puisque la roue de l'histoire tourne sans cesse et que nul ne peut l'arrêter, l'humanité vient de tourner la page de l'an de grâce 2022 et se tourne résolument vers la nouvelle année 2023.

Mais alors, qu'à été pour les Maliens cette année 2022 ? Une « Annus horribilis » (Année horrible) comme la défunte reine Elisabeth II a qualifié, il y a exactement 30 ans, l'année 1992 pour ses sujets ? Ou au contraire une « Annus Mirabilis » (Année miraculeuse) comme le laisse croire certains thuriféraires de la Transition ? Entre les deux, n'y aurait-il place pour une année normale ou pour une année difficile ?

Au regard des principaux événements mis en exergue par votre quotidien numérique **Malikilé**, « Année difficile » semble caractériser le mieux l'année écoulée. En témoignent des articles phares que nous vous repropsons dans ce numéro qui fait la revue de l'année 2022 qui a débuté au Mali par l'embargo économique et financier de la CEDEAO et l'UEMOA que les autorités de la Transition ont tout de

suite considéré comme illégal, inhumaine et injuste. En écho, le peuple du Mali s'est mobilisé, comme rarement, pour dénoncer les sanctions qui auront, in fine, occasionné la perte de 180 milliards de nos francs en recettes fiscales. Les difficultés créées par cette situation ont été amplifiées par la guerre d'Ukraine.

S'ensuivit, comme pour ne pas être le témoin d'une rupture annoncée, le décès de l'ancien président Ibrahim Boubacar Keita.

Dans la foulée la France a annoncé le retrait de Barkhane et Takuba du Mali.

Le reste de l'année 2022 vit le Régulateur suspendre définitivement RFI et France 24, l'arrestation de 49 ivoiriens considérés comme des mercenaires par les autorités maliennes, s'instaurer un dialogue de sourds à l'ONU avec le Mali qui accuse face à la France qui rejette et la Minusma qui a esquivé.

Dans cette brèche a tenté de s'infiltrer le Cadre des partis et regroupements politiques pour le retour à l'ordre cannibale Conférence secrète sur l'état de la nation (Pastiche). Rejoint par d'autres francs-tireurs sur la Trahison provoquant ainsi une alerte rouge.

Retour sur un passé récent et réflexions !
Bonne lecture !

■ La Rédaction



■ Alassane Diop



Les débuts d'année sont aussi les moments des grandes résolutions.

Deux choses restent toujours possibles dans la vie d'homme à n'importe quel âge de son inexistence : - le choix - et le succès .

Alors , si vous vous efforcez d'observer, pendant cette nouvelle année qui commence, ces quatre (4) lois, vous pouvez être sûr de vivre des grands moments de bonheur et de satisfactions personnelles:

1- La loi de Laborit:

Notre cerveau ne veut pas notre bonheur mais notre satisfaction immédiate et parfois facile . Alors, habituez-vous à la souffrance. Commencer toujours la journée par la tâche la plus dure de votre emploi de temps . Alors, seriez-vous parmi les endurants , les appréciés du seigneur, pour ceux qui croient .

2- La loi de Parkinson:

C'est prévoir un temps, un délai pour la réalisation d'un travail donné. Si nous ne nous fixons pas un temps dès le départ pour faire une tâche, plus, elle nous prendra du temps et bonjour la procrastination. Alors, donnons à chaque objectif un deadline clair et précis. C'est déjà le début de la performance.

3- Le principe de Pareto:

Aussi surprenant que cela puisse paraître, notre succès dépend de seulement 20% de notre travail. Parfois une seule prestation faite pour le bon client nous ouvre les portes du succès . Alors concentrez-vous sur les tâches qui comptent et évitez de vous disperser en ruinant votre réputation.

4- La loi d'illich:

S'acharner sur une seule tâche est contre-productif. Il faut savoir alterner les challenges, changer de centres d'intérêts , de sujets de réflexion. C'est stimulant et très productif. En respectant cette loi , vous arriverez à vous donner du temps pour faire un peu de sport et entretenir votre intellect. Men sana in corpore sano.

Voilà mes conseils pour vous en ce début d'année.

Bonne année 2023 .



■ Ambassador Yeah Samake



CHERS AMIS,

Que cette nouvelle année soit l'occasion de cé-

lébrer nos progrès et de nous projeter vers toutes les possibilités qui s'offrent à nous.

Alors que nous disons au revoir à l'année écoulée, il me plaît de porter à votre attention quelques PROGRÈS que nous avons réalisés dont 21 salles de classes et 15 Forages équipés:

1. Un kit scolaire offert à #Badalabougou en Commune V du District de Bamako (un joyau architectural qui abrite le premier jardin d'enfants public du Quartier)
2. Un kit scolaire à #Sibiribougou en Commune IV du District de #Bamako (un autre joyau qui remplace les hangars en paillotes dans lesquelles nos enfants devraient étudier)
3. Un kit scolaire à #Pogosso dans la Commune de Gandji-Kao, Cercle de #Koutiala
4. Neuf nouvelles salles de classe à #Ouélessébougou dans la Région de #Bougouni
5. Un kit scolaire à Kangrougou, Commune de #Misseni dans le Cercle de #Kadiolo
6. Quinze Forages équipés pour les localités: #Bamako (Badalabougou, Quartier Mali), Yanfolila (Kountoumoun), Ouélessébougou (2 forages), #Kita #Fouladougou (6 forages), Kolondieba (2 forages), Sanankoro-Djitoumou (2 forages)

Nouvelle année, nouveaux départs. Profitons de chaque moment pour construire ensemble un avenir radieux.

Bonne année et surtout rappelons nous toujours que #DIRIGERCEST-SERVIR



■ Primature du Mali



Brasilia : Le Premier ministre à l'investiture de Lula.

Au nom du président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta le Chef du gouvernement, Dr Choguel Kokalla Maïga, a assisté le dimanche 1er janvier 2023 à l'investiture du Président brésilien Luiz Inácio Lula Da Silva. C'était en présence de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement.

Le Premier ministre aura ce lundi 2 janvier un tête-à-tête avec le Président Lula, qui entame un nouveau mandat de 4 ans. Une rencontre au cours de laquelle plusieurs questions d'intérêt national seront abordées par les deux personnalités.

CCRP / Primature



■ Samprin Bob



<< L'argent que coûte la présence de Wagner au Mali serait mieux placé et mieux utile s'il allait dans des projets de développement économique >>.

Ces propos sont de #Abdelmadjid_Tebboune président Algérien dans une interview accordée au journal #figaro du vendredi 30 décembre 2022 reprise par plusieurs sites. De quoi le vieux se mêle ?

Je note:

1_ Il fait peser une lourde accusation sur nous en parlant de présence de Wagner sur notre territoire alors que nos autorités ont toujours démenti cela.

2_ Il critique notre choix stratégique alors que le PT a dit même dans son discours du nouvel an que cela n'est pas négociable et est à respecter .

Franchement je m'attendais à une convocation de l'ambassadeur d'Algérie et à une sortie musclée du PM ou du ministre d'Etat malien mais rien.



■ Malikura Sirakan



Merci à l'ORTM à travers #CheikOumarSangaré pour ce reportage sur le jeune comédien self made man a qui un individu a voulu ternir l'image ou décourager dans une recherche de e buzz. Merci #djokalani pour ton esprit de créativité ce que tu as en main est une entreprise

comme toute autre... n'abandonne surtout pas. Une pensée au #fou et sa famille ainsi que tous les autres qui cherchent à se tracer un chemin dans cet océan d'opportunités qui sont les réseaux sociaux.



■ Ibrahima Boubacar Yoro Maiga



|| Classement des salaires des footballeurs les mieux payés en 2022 - 2023

1- Cristiano Ronaldo (Al Nasser) - 200 millions d'euros/an

Cristiano Ronaldo, est considéré comme le footballeur le plus talentueux et le plus populaires de la planète, le meilleur buteur de tous les temps vient de signer un contrat record avec Al Nasser. Selon les termes de l'accord, Ronaldo recevra une rémunération annuelle de 200 millions d'euros, soit environ 16,7 millions d'euros par mois. Depuis qu'il a quitté le Real Madrid en 2018, Ronaldo a joué pour la Juventus en Italie et Manchester United en Angleterre avant de rejoindre le club saoudien Al Nasser cette année. Avec cette rémunération exceptionnelle, Ronaldo devient le sportif le mieux payé au monde et de l'histoire .

2. Kylian Mbappé (PSG) - 62 millions de dollars/an

Kylian Mbappé , considéré comme l'un des joueurs les plus prometteurs de sa génération, occupe la deuxième place de ce classement. Avec une rémunération annuelle de 62 millions de dollars, Mbappé est le 2e footballeur le mieux payé au monde derrière Cristiano Ronaldo, Mbappé a débuté sa carrière senior avec Monaco avant de rejoindre le PSG en 2017. Depuis son arrivée à Paris, il a remporté trois titres de Ligue 1, trois titres de Coupe de France et a été nommé deux fois joueur de l'année de Ligue 1. Mbappé est également connu pour

ses performances internationales avec l'équipe de France, avec qui il a remporté la Coupe du monde en 2018.

3. Leo Messi (PSG) - 41 millions de dollars/an

Leo Messi, considéré par beaucoup comme le meilleur joueur de l'histoire du football, le désormais champion du monde 2022 occupe la troisième place de ce classement. Avec une rémunération annuelle de 41 millions de dollars, Messi continue de briller sur le terrain malgré ses 35 ans. Depuis 2004, Messi joue pour le FC Barcelone, où il a remporté 10 titres de Liga et 4 Ligues des champions. En 2021, Messi a rejoint le Paris Saint-Germain et a signé un contrat de 41 millions de dollars par an.

4. Neymar Jr (PSG) - 33 millions de dollars/an

Neymar Jr, connu pour ses dribbles exceptionnels et ses buts spectaculaires, occupe la quatrième place de ce classement. Avec une rémunération annuelle de 33 millions de dollars, Neymar Jr est l'un des footballeurs les mieux payés de la planète. Il a débuté sa carrière au Santos FC avant de rejoindre le FC Barcelone en 2013. En 2017, il a signé un contrat de 222 millions d'euro.



■ Oumar Traore



Cour d'assises spéciale Affaire 46 militaires Ivoiriens le verdict 20 ans ferme pour les 46 accusés. Source: Moussa GUINDO, Magistrat

■ Nathalie Yamb



Après avoir calculé qu'il perdait 1.7 milliard d'euros en ne le transformant pas en batteries sur place, le Zimbabwe vient d'interdire l'exportation de lithium brut. Le Zimbabwe possède la plus grande quantité de lithium d'Afrique, capable de couvrir 1/5e des besoins mondiaux.

■ Hervé Doumbia



IB au moins pense à ses hommes sur le terrain. Assimi Goita n'a plus quitté Bamako de-

puis son second coup d'Etat contre Bah Ndaw. Il aurait pu réveiller avec les Fama à Gao

■ Alpha Condé



Aaaaaah Neymar, l'enfant chéri de Banankorôda En même temps, joueur et arbitre. i Doumbouya

■ SIDIBE GASCON BINTA



#PunitionCollective contre les quartiers Peuls de #NounaUn #LourdBilan dont des enfants de 10ans. Le commandant de brigade avait reçu les peuls en mi décembre pour les rassurer et promis de les protéger et le désarmement de certains VDP. Les 2 jours du drame où se trouvait-il?

■ Primature du Mali



La Refondation en marche

Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a présidé, hier, à la Primature, la cérémonie de lancement de la plate-forme inter-active créée par le Ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des Réformes politiques et institutionnelles

Cette plate-forme électronique traite de l'actualité des réformes avec ses contenus variés et en plusieurs langues. Une plate-forme qui permettra sans nul doute d'impliquer tous les acteurs et la population en général au processus de réformes en temps réel.

Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga n'a pas manqué de saluer l'initiative avant d'inviter tous les départements à s'impliquer pour assurer un plein succès à la politique de réformes en cours. CCRP/Primature



Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Brasilia : Le Premier ministre à l'écoute de nos compatriotes



Le premier jour de sa visite officielle dans le cadre de l'investiture du président brésilien Luis Inácio Lula Da Silva a été consacré aux Maliens établis au Brésil.

Dans la matinée de ce samedi 31 décembre 2022, le Premier ministre et sa délégation ont tenu à rendre la traditionnelle visite à la chancellerie du Mali au Brésil et à la résidence de l'ambassadeur, son excellence Ibrahim Diallo. A la chancellerie, le Premier ministre a été briefé sur les difficultés de l'ambassade ainsi que les perspectives qui s'offrent à la coopération Mali-Brésil. Dans son plaidoyer, le chef de la mission diplomatique fortement appuyé par le ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale Abdoulaye Diop, dira que notre pays doit saisir l'opportunité du retour du Lula aux affaires pour davantage densifier la coopération avec le Brésil. Il a aussi demandé l'appui du chef du gouvernement pour l'acquisition d'une parcelle afin d'y ériger la Maison du Mali dans le cadre de la réciprocité. Prenant note des préoccupations exprimées, le Premier ministre a insisté sur le respect des lois du pays d'accueil et rassuré sur l'accompagnement des autorités de la transition aux Maliens établis à l'extérieur.

A l'hôtel Windsor où il a pris ses quartiers, le Premier ministre Choguel Kokalla entouré du ministre des affaires étrangères et celui du développement rural ainsi que de la conseillère diplomatique du président de la transition, Mme Traoré Binta et du président de la commission des affaires étrangères du CNT, a reçu en audience tour à tour le président du parlement de la République algérienne populaire et démocratique et le vice-président de la République cubaine.

Pour boucler la boucle de la journée et de l'année, le Premier ministre, entouré de sa délégation a eu des échanges fraternels avec les responsables de la communauté malienne basée à Sao-Polo par visioconférence. Les préoccupations de nos compatriotes du Brésil ont tourné au tour de l'acquisition des documents administratifs, notamment la nouvelle carte d'identité biométrique et l'ouverture d'un Consulat du Mali à Sao-Polo. Tour à tour l'ambassadeur du Mali à Brasilia, le ministre des affaires étrangères et président de la commission des affaires étrangères du CNT ont apporté des explications et des précisions sur les doléances soulevées.

Prenant la parole, le Premier ministre, Choguel Kokalla Maiga a salué l'initiative du président de la transition d'envoyer une forte délégation à l'investiture du Président Lula au regard des perspectives qu'offre la coopération bilatérale et multilatérale dans le cadre des BRICS. Il a mis l'accent sur le fait qu'en tant qu'envoyés du président de la transition,

GNM : Le CEM Adjoint de la Garde Nationale célèbre le réveillon avec les Forces de Défense et de Sécurité de Dioila



Le Chef d'État-Major Adjoint de la Garde Nationale, le Colonel Daouda TRAORE en compagnie d'une forte délégation était, du samedi 31 décembre 2022 au dimanche 1er janvier 2023, auprès des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) de la Région de Dioila pour le réveillon de fin d'année. Fidèle à la tradition de fêter le réveillon aux côtés des troupes se trouvant dans des zones éloignées, le Colonel Daouda TRAORE n'a pas manqué le rendez-vous. Après avoir été accueilli par les autorités militaires et civiles de ladite région, le Chef d'État-Major Adjoint a effectué une visite de courtoisie au Gouverneur, au Chef de village ainsi qu'aux différentes corporations militaires et paramilitaires de Dioila. Le réveillon, depuis quelques années, est devenu un symbole capital pour la hiérarchie militaire afin de manifester son attention et soutenir moralement les hommes.

Le Chef d'État-Major adjoint de la Garde Nationale, le Colonel Daouda TRAORE à l'entame de ses propos a invité l'ensemble des Forces de Défense et de Sécurité à une pensée pieuse et fraternelle pour tous ceux qui sont tombés armes à la main pour le Mali. Il a ensuite salué l'engagement et la détermination des FDS de la région dans la lutte contre le terrorisme, le banditisme et la criminalité, tout en les transmettant le soutien et l'accompagnement des Chefs militaires.

Le Commandant de Compagnie de la Garde Nationale de Dioila, le Capitaine Coundo DOUCOURE dira que cette présence du CEM-adjoint les galvanise davantage. Il a remercié la hiérarchie pour le soutien matériel et moral qu'elle les apporte. Quant au Maire de Dioila, porte-parole des autorités administratives et coutumières, Yacouba MARIKO, il a affirmé que ce geste est si émouvant et les montre encore une fois de plus que la ville de Dioila n'est pas dans l'oubli. Des vœux de bonne année et des bénédictions pour le Mali ont mis fin à la cérémonie.

Cal Jacques DIARRA / Source : FAMA

il était un devoir pour lui et sa délégation, d'échanger avec les compatriotes vivant au Brésil afin de recenser leurs préoccupations. Choguel K Maiga, a rassuré les compatriotes sur l'engagement du gouvernement à être sensible aux problèmes des Maliens de la diaspora en dépit des difficultés que connaît notre pays ; que leurs préoccupations ont été bien prises en compte et que des solutions seront apportées aux différentes préoccupations soulevées.

CCRP/Primature

PARTENARIAT DSSA-FAFPA : Une aubaine pour les veuves et les femmes des camps



Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants et celui de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, ont co-présidé, le jeudi 29 décembre 2022, la fin de la formation professionnelle de 100 femmes des camps. Elle a été initiée par la Direction du Service Social des Armées (DSSA) en Collaboration avec le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA). C'était à l'hôtel Mandé de Bamako en présence de plusieurs directeurs de service.

Durant 10 jours, ces femmes se sont familiarisées avec les concepts clés et pratiques de la restauration d'une part, et d'autre part avec la transformation et le conditionnement des céréales sèches, fruits et légumes. L'initiative s'inscrivait dans le cadre d'un partenariat entre le MENEFP et le MDAC et mise en œuvre suivant une convention de financement signée, entre le FAFPA et l'Association des Femmes des Camps à travers la DSSA, pour le développement Socio-économique des femmes bénéficiaires.

Selon le Ministre de l'Entreprenariat National de l'Emploi et de la formation Professionnelle, Bakary DOUMBIA, l'objectif de cette session était de permettre à ces femmes de devenir des professionnelles du métier afin de pouvoir subvenir à leurs besoins quotidiens. Il a signalé que cette session de formation a été cofinancée par son département à travers le FAFPA pour un coût total de plus de 10 millions 800 milles FCFA. Le Ministre DOUMBIA a saisi l'occasion pour présenter ses compliments à l'Association. Il a enfin exhorté les bénéficiaires à s'approprier davantage des acquis pour préserver des emplois et en créer d'autres tout en faisant des émules.

Fatoumata TRAORE a, au nom des participantes, remercié les initiateurs pour ces actions salvatrices au profit des femmes des camps. Selon elle, cette formation va leur permettre d'être autonomes. Elle a aussi rassuré les deux ministres qu'elles mettront en exergue ce qu'elles ont appris durant ces 10 jours.

Pour le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio CAMARA, le Mali compte sur toutes ses filles et tous ses fils pour le développement socio-économique du pays. À ses dires, c'est ensemble que nous allons réussir à stabiliser et à développer notre pays. Le Colonel CAMARA a saisi cette opportunité pour saluer et féliciter les femmes bénéficiaires ainsi que tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette session de formation. Le MDAC compte sur le Ministère de

Polyclinique des Armées : Les autorités militaires fêtent le réveillon avec les blessés de guerre



Dans le but de rehausser le moral et de galvaniser nos vaillants militaires blessés sur le terrain, la Direction du Service Social des Armées (DSSA) a organisé, le samedi 31 décembre 2022 à la polyclinique des Armées de Kati, un dîner à l'honneur des blessés de guerre. C'était sous la présidence du Directeur du Service Social des Armées, le Colonel-major Bréhima Samaké, en présence du Directeur de la polyclinique des Armées de Kati, le Colonel Fodé Keita ainsi que plusieurs responsables militaires. L'objectif était non seulement de fêter le réveillon du nouvel an avec nos héros blessés sur le terrain mais aussi leur apporter le message de prompt rétablissement et d'encouragement des plus hautes autorités de la transition pour leur bravoure sur le terrain.

Cette tradition du commandement d'être au plus près des hommes, lors de la célébration du nouvel an, a été un moment de communion, de partage et de cohésion entre nos vaillants militaires blessés et la hiérarchie. Elle a été appréciée à sa juste valeur par ces hommes. Occasion pour ces derniers de présenter leurs vœux du nouvel an au Colonel-major Samaké qui, en retour, leur a souhaité une bonne année de santé, de bonheur, de succès et surtout une année plus apaisée sur le plan sécuritaire. Il les a rassurés du soutien de toute la nation.

Sgt Oumar BAGAYOKO / Source : FAMA

l'Entreprenariat National de l'Emploi et de la formation Professionnelle pour d'autres initiatives au profit des FAMA.

La cérémonie a pris fin par la remise d'attestations aux Bénéficiaires.

1ère CI Anchata COULIBALY / Source : FAMA

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikle.com

Œuvres sociales : La cité universitaire de Kabala et l'union malienne des aveugles à l'honneur



Dans le cadre des œuvres sociales du Président de la Transition, l'équipe en charge des œuvres sociales a procédé, ce samedi 31 décembre 2022, à la remise de 03 véhicules, deux forages, 35 tri-cycles, 100 kits alimentaires, 5000 casques, deux imprimantes et un lot de papier braille au profit des élèves et étudiants du Mali et l'Union malienne des aveugles.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du ministre en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de plusieurs membres du gouvernement, du gouverneur de la région de Koulikoro, et du directeur du centre national des œuvres universitaires.

Après les mots de bienvenue du Chef de village de Kabala, M. Soiba Traore, le Recteur de l'université de Kabala, Pr Koniba Traore, a indiqué que cette journée mémorable sera gravée dans les annales de l'histoire de l'enseignement supérieur, par la taille et l'envergure des dons reçus qui sans doute vont contribuer à améliorer les conditions de vie dans le milieu universitaire et scolaire a-t-il poursuivi.

Quant à Siriman Niare, Secrétaire Général de l'Association des Élèves et Étudiants du Mali (AEEM), il estime que le soulagement est grand, à la réception de ces matériels, gracieusement offerts par le Chef de l'Etat. Selon le SGAL de l'AEEM, cet élan de solidarité du Président de la Transition à l'égard des élèves et étudiants du Mali et particulièrement à l'égard des personnes vivants avec un handicap, démontre encore, au-delà de son leadership apprécié de tous, la compassion et l'humanisme qu'a le Chef de l'Etat à l'égard de chaque Malien et malienne, des villages les plus reculés jusqu'aux grandes villes, sans une distinction aucune.

C'est pour moi, le lieu d'adresser au Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, les vifs remerciements de l'ensemble des élèves et étudiants du Mali, a-t-il ajouté.

La conseillère spéciale du Président de la Transition, Colonel Assa Badiallo Toure a exhorté les bénéficiaires à faire bon usage du matériel. Elle a par ailleurs, invité les jeunes à faire du milieu universitaire et scolaire, un cadre à hauteur du Mali que nous souhaitons

Source : Présidence de la République

Koulouba : Cérémonie de décoration au MAECI



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP a procédé ce mercredi 28 décembre 2022, au nom du Président de la Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, à la remise des décorations à 19 Récipiendaires au compte du Ministère en charge des Affaires étrangères, et ce, en présence du Grand Chancelier des Ordres nationaux.

Le Ministre DIOP a saisi cette occasion pour saluer et reconnaître l'engagement et la détermination de tous les travailleurs du Département, y compris le sacrifice tout particulier des Récipiendaires de cette distinction honorifique, au service de la diplomatie malienne. Il a souligné que le travail collectif, en cette année 2022 pleine de défis, a permis à la diplomatie malienne de s'affirmer davantage et de se repositionner à l'échelle internationale.

Au regard de la situation géographique qui fait du Mali un pays enclavé, le Ministre DIOP a laissé entendre qu'une diplomatie efficace et de bon voisinage s'impose naturellement à notre pays en vue de poursuivre la défense de ses intérêts stratégiques et vitaux, conformément aux orientations des plus hautes Autorités du Mali.

A cet égard, il a invité l'ensemble des travailleurs à un don de soi et engagement à la hauteur de l'immensité des défis complexes auxquels le pays est confronté.

Pour leur part, les Récipiendaires, à travers leur Porte-parole, ont exprimé leur gratitude aux plus hautes Autorités pour l'honneur porté sur eux pour magnifier le travail collectif abattu en faveur de l'action extérieure du Mali. Ils ont réitéré leur ferme engagement à poursuivre les efforts au profit d'une diplomatie malienne dynamique et rayonnante au service de la paix et du développement.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI.



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Embargo et guerre en Ukraine : 180 milliards de pertes fiscales en 2022

Face aux différents changements intervenus dans le budget initial de 2022, le gouvernement de Transition, conscient des défis du moment, est dans l'anticipation. C'est tout le sens du Conseil de cabinet, tenu le mardi 9 août 2022. L'exercice gouvernemental avait une double signification. Primo : modifier la loi des finances pour l'exercice 2022 et secundo réduire les dépenses. Ainsi le projet de loi rectifié se chiffre à plus 2.647 milliards de FCFA en diminution de 101, 257 milliards par rapport à la loi de finance initiale. L'activité était présidée par premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, en présence des membres du gouvernement.

Après le Conseil de Cabinet, le ministre de l'Economie et des Finances, Alous-séni Sanou, porteur du projet, a tenu à éclairer la lanterne de l'opinion nationale sur la substance des échanges. Dans son intervention, il a rappelé l'article 47 de la loi 2013-028 stipule que : lorsque les conditions de l'équilibre du budget changent, le ministre de l'Economie et des Finances a la latitude de

prendre toutes les dispositions pour faire une révision budgétaire afin de tenir compte des changements et évolution de l'environnement qui sont intervenus. « **Nous avons constaté courant de l'exercice 2022, de janvier à maintenant, que la crise ukrainienne qui est intervenue, a renchéri le coût des denrées alimentaires et a également impacté la croissance dans tous les pays du**

monde. La deuxième c'est que notre pays a été sanctionné par la Cédéao et l'UE-MOA toutes choses qui ont fait qu'on a eu un ralentissement de l'activité économique notamment au niveau des services des transports, des banques, du commerce. Toutes choses qui font que notre équilibre budgétaire risque d'être rompu. Car, les recettes que nous attendons liées au commerce, notamment la fiscalité liée à la douane risque de ne pas être atteint. Comme ces objectifs ne seront pas atteints, nous avons estimé que nous risquerons d'être à peu près à 190 milliards de recettes. Il fallait nécessairement revoir comment redistribuer les recettes », s'est-il défendu, tout en précisant que ce sont les principales motivations de la tenue de ce Conseil de Cabinet.

Après l'adoption du projet de loi portant modification de la loi des finances pour l'exercice 2022, par les membres du gouvernement, il a été présenté, le mercredi 10 août 2022, en Conseil des ministres.

Pour faciliter sa digestion, il est important voire indispensable d'élucider le contenu du





projet de loi. Compte tenu d'une baisse des recettes budgétaire de 190 milliards, le gouvernement a jugé nécessaire de tenir en compte de ces facteurs importants. « **L'année dernière, nous avons eu une discussion avec les syndicats qui a amené une unification de la grille salariale au niveau de la fonction publique. Ce qui devait avoir un effet**

complémentaire sur cet exercice qui n'était pas forcément budgété au début de l'exercice. Nous avons vu que nous avons une dépense supplémentaire en salaire de 66 milliards FCFA qu'il fallait mettre dans le budget. Il y avait une seconde dépense supplémentaire, ce sont les dépenses liées à la sécurisation de

tout le territoire. Nous avons engagé 113 milliards supplémentaires dans les dépenses liées à la sécurisation du territoire notamment au niveau des ministères de la Défense et de la Sécurité. C'est deux montants qui font 179 milliards vont augmenter les dépenses. Il s'agira alors de réduire de 318 milliards les dépenses des autres ministères afin d'avoir un budget plus au moins équilibré et ressortir avec des taux de déficit budgétaire similaire au déficit initial qui était prévu dans la loi de finances. On a un creusement de déficit de 47 milliards FCFA lié aux impacts de toutes les évolutions que nous avons connu dans l'environnement », a explicité le ministre de l'Economie et des Finances, Alousséni Sanou. Cette importante perte de recettes fiscales risque d'avoir un impact négatifs immédiat aussi bien sur les entreprises que sur les ménages dont les conditions d'existence étaient déjà très précaires. Serez-vous les ceintures, Citoyens !

■ Ibrahim Sanogo



Mali – France : Le Régulateur suspend définitivement RFI et France 24

Le Lieutenant-colonel Moussa Bakary KONE a été officiellement installé dans ses nouvelles fonctions de Commandant de la Base Aérienne 100 de Bamako



La Haute Autorité de la Communication (HAC), le régulateur en matière de communication au Mali, autorité indépendante des pouvoirs publics en général et du gouvernement en particulier, a rendu publique ce 25 avril une Décision N°2022-030/P-HAC par laquelle « L'Autorisation d'établissement et d'exploitation du service de Radio France Internationale, RFI, au Mali, accordée à France Médias Monde par la Convention n°055/HAC-MALI/2018 du 11 juin 2018 est définitivement retirée ». En conséquence « Les chaînes Radio France Internationale, RFI et France 24 sont définitivement retirées des bouquets de tous les distributeurs de programmes audiovisuels et des plateformes et sites des organes de médias en ligne et des opérateurs de téléphonie mobile ».

Pourquoi cette mesure ? Selon le même régulateur il « ressort des rapports Produits par le Centre de Monitoring et de Contrôle des médias de la HAC que les Chaînes Radio France Internationale (RFI) et France 24 diffusent depuis plusieurs mois des émissions qui constituent des Manquements à l'éthique et à la déontologie ». En illustration de cette accusation la HAC liste de récentes émissions des deux stations relatives « à l'attaque du camp de Mondoro, aux reportages de David Baché des 13 et 15 mars 2022 sur les supposées exactions de l'Armée malienne sur les populations civiles dans le Centre du Mali et dans la zone de l'Office du Niger, à la supposée présence d'éléments du Groupe Wagner au Mali, à la prétendue disparition de citoyens mauritaniens à la frontière malienne, au rapport de

Human Rights Watch sur le massacre présumé de soixante et onze personnes par l'Armée malienne, et à l'usage d'expressions à connotation « ironique » et « péjorative » pour désigner les autorités maliennes ».

Ainsi qu'il fallait s'y attendre « France Médias Monde, la maison-mère de RFI et de France 24, proteste vivement contre cette décision qu'elle considère infondée et arbitraire, et fait savoir son intention d'utiliser toutes les voies de recours possibles.

« L'ensemble des réponses dûment livrées par France Médias Monde à la HAC, dans le parfait respect des procédures maliennes, attestent point par point du professionnalisme et de l'indépendance de ses journalistes, contestant ainsi toute violation des dispositions citées dans la mise en demeure de la HAC en date du



France
■ médias ■
monde

28 mars 2022 »,

Mais force est de constater que ces deux médias n'entendent pas se plier à cette décision souveraine. Ainsi, ils dénoncent un vice de procédure lié à la suspension temporaire prononcée contre eux le 17 mars déjà mais surtout dénonce une atteinte au principe de l'égalité dans la mesure où, selon eux « la HAC n'ait ciblé que les chaînes de France Médias Monde au titre d'informations qu'elles ont diffusées sur des exactions présumées de l'armée malienne, alors que des informations de même nature sont diffusées par d'autres médias accessibles au Mali, sans qu'ils n'aient encouru

la moindre sanction... ».

Ils annoncent donc des recours judiciaires aussi bien au Mali qu'en France. En France ? Bizarre !

Ainsi donc, officiellement, RFI et France 24, la voix et le visage de la France à l'international ne sont plus autorisées à diffuser au Mali. Officiellement seulement car d'ores et déjà, « Reporters Sans Frontières » est venu à la rescousse des deux chaînes avec des moyens techniques permettant à ceux qui le souhaitent de continuer les écouter ou regarder. Avec quels arguments ? Selon RSF le secrétaire général de RSF Christophe Deloire, « "RFI

et France 24 occupent une place prépondérante dans le paysage médiatique malien. Le retour en ligne pour les internautes maliens de ces médias emblématiques qui produisent une information de qualité, indépendante et sans complaisance est un signal fort envoyé à tous ceux qui voient leur droit à l'information bafoué. Nous sommes heureux d'apporter ce service à France 24 et RFI."

A signaler qu'au nom de la guerre en Ukraine, La France a pris les mêmes mesures que le Mali contre la Chaîne de télévision russe Russia Today (RT) et contre la presse en ligne SPUTNIK qui ont été fermés. Le Mali aussi est en guerre contre le terrorisme et malgré tout la porte-parole du ministère des Affaires étrangères dans un communiqué a exprimé la vive préoccupation de la France qui considère qu'« il s'agit d'une grave atteinte à la liberté de la presse et à la liberté d'expression, dans un contexte de tentatives répétées de manipulation de l'information au Mali. Ces chaînes diffusent leurs programmes dans le plein respect des principes d'intégrité, d'impartialité et d'indépendance. La France appelle les autorités de transition à reconsidérer leur décision». Ou s'arrêtera l'escalade dans les relations Mali-France qui ont besoin d'être apaisées dans l'intérêt des deux pays ?

■ Moctar Sow



malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

Nation : IBK s'en va

“La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles : on a beau la prier, la cruelle qu'elle est, se bouche les oreilles, et nous laisse crier”. Cette mort que François de Malherbe évoque vient de frapper le Mali. Elle a emporté l'ancien président de la République, Ibrahim Boubacar Keita connu sous le sobriquet de IBK. Il est parti au moment où le Mali est dans incertitude totale.

Dans la matinée du dimanche 16 janvier 2022, les maliens ont appris, stupéfaits, la mort de leur ancien président IBK. L'information a été très rapidement confirmée par ses proches. Depuis quelques années, IBK se battait avec l'énergie du désespoir contre une maladie qui le rongait doucement. C'est 76 ans, à quelques jours de ses soixante-dix-septième années qu'il tira sa révérence. Né le 29 janvier 1945 à , IBK a dirigé le Mali du 4 septembre 2013 au 18 août 2020. Son parcours fut long et laborieux avant son accession à la magistrature suprême. Très jeune, précisément lycéen, il quitte le Mali pour des études en France et ne retourne au pays qu'en 1986. Après un militantisme d'éternel étudiant au sein de la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire Francophone (FEANF) puis au Comité de Défense des Libertés Démocratiques au Mali (CDLDM). Rentré au bercail, il milite au sein de l'Adema - Association puis de l' (Adéma-PASJ). Après la chute de en 1991, il a été désigné directeur

adjoint de la campagne d' pour l'élection présidentielle de . Après son élection, le nouveau président, Alpha Oumar Konaré, le nomme en conseiller diplomatique, porte-parole du président de la République du Mali. Quelques mois plus tard, et plus précisément en , il est nommé ambassadeur du Mali auprès de la , du , du et du avec résidence à Abidjan. Malheureusement, feu Felix Houphouët Boigny n'accepta jamais de recevoir ses lettres de créances. Rappelé au Mali, son mentor Alpha Oumar Konaré le nomme ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Quelques mois plus tard, le 4 février 1994, le président Alpha Oumar Konaré, à la surprise générale, nomme IBK Premier ministre. Il occupe cette fonction jusqu'en février 2000 cumulativement avec son mandat de président de l'ADEMA-PASJ, le parti au pouvoir. A son passif à la Primature, l'organisation des élections les plus calamiteuses de l'histoire du Mali démocratique. Il s'en est suivi la plus longue et grave crise politique du Mali indé-

pendant. IBK, qui avait comme principal adversaire politique Maître Mountaga Tall n'hésita à faire arrêter et emprisonner tous ses opposants.

Débarqué de la Primature et de la présidence de l'Adema -PASJ, il porte sur les fonts baptismaux un nouveau parti politique, le Rassemblement pour le Mali (RPM). Et crée avec Choguel Maïga et Mountaga Tall le regroupement politique Espoir 2002 qui lui permet d'occuper les fonctions de de 2002 à 2007.

à la présidence de la République du Mali en 2013, il est en 2018. Son second mandat, contesté dès la proclamation des résultats est très vivement contesté par la rue qui lui reproche une corruption endémique et une mauvaise gouvernance.

Après plusieurs mois de soulèvement populaire conduit par le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), un groupe de colonels dirigé Assimi Goïta s'empara du pouvoir.

Détenu quelques jours au camp militaire de Kati, il sera par la suite élargi et même autorisé à aller se faire soigner à l'étranger.

La date des obsèques n'est pas encore fixée mais beaucoup de ses proches s'interrogent sur une éventuelle présence de ses enfants qui vivent en exil en Côte d'Ivoire.

Malikilé présente ses condoléances à la famille de l'ancien président.

■ Ibrahim Sanogo





Grande mobilisation des Maliens : **Non aux sanctions**

Révoltés, meurtris dans leur chair, indignés par les sanctions imposées au Mali par la Cédéao et l'UEMOA, les maliens sont sortis massivement pour répondre à l'appel au sursaut national lancé par les autorités de la transition. Objectif : dire non aux sanctions jugées illégales, illégitimes et inhumaines de la Cédéao et apporter leur soutien à la transition. Le meeting du 14 janvier 2022, qui rappelle les grands rassemblements du M5-RFP, fera date dans l'histoire du Mali indépendant.

De Kayes à Taoudénit, les maliens ont battu le pavé pour dénoncer avec la dernière rigueur les sanctions infligées à leur pays par la CEDEAO et l'UEMOA. La place du monument de l'indépendance a été pris d'assaut par des manifestants en colère. Leaders politiques, traditionnels, religieux et de la société civile sont ainsi sortis de leur mutisme et se sont publiquement émus de la pluie des sanctions qui vont impacter négativement la vie de la population malienne déjà assaillie par une crise multidimensionnelle. A l'unisson pour servir de rempart contre toutes les forces extérieures qui menacent le Mali, dans les clameurs de la masse compacte, les messages de ras-le-bol relatifs aux sanctions fusaient de toutes parts. La manifestation égalait les grands rassemblements du M5-RFP au regard de la forte mobilisation des maliens pour sauver l'honneur et la dignité du Mali. Circonstance oblige, les manifestants ont accompli sur place la prière du vendredi, ils

scandaient : « vive la transition de la refondation », « non à l'impérialisme français » etc. Plusieurs membres du gouvernement et le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga se sont succédés au pupitre pour expliquer les enjeux du moment et surtout la détermination des Maliens à s'assumer.



Comblé par le soutien populaire, le ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, porte-parole du gouvernement, Abdoulaye Maïga, a rappelé que l'un des objectifs du chef de l'Etat, demeure le retour à l'ordre constitutionnel, un ordre constitutionnel qui est gage de bonne gouvernance de paix et de sécurité. Pour ce faire, des réformes politiques et institutionnelles ont été recommandées par les assises nationales de la refondation. Ensuite le retour à l'ordre constitutionnel ne peut se faire sans un niveau de sécurité qui permettra à la population malienne de participer aux différentes élections. Les plus hautes autorités ont décidé d'équiper substantiellement les Forces Armées et de Défense. En si peu de temps nous constatons les résultats tangibles et spectaculaires de cette décision eu égard au nombre important des terroristes neutrali-



sés, des bases terroristes détruites et de terroristes qui se sont rendus. Et, très bientôt, toutes les localités du Mali seront définitivement sécurisées. C'est, ce message objectif et désintéressé qui a été exposé à la CEDEAO. « On espérait l'ouverture d'un dialogue franc qui tiendrait compte de la réalité malienne et des aspirations du peuple. En lieu et place de ce dialogue c'est une batterie de sanctions dont certaines inédites qui nous a été infligée. Notre surprise fut grande car ce sont des terroristes et leurs soutiens qu'il faut neutraliser et sanctionner, ce sont les criminels et les narcotrafiquants qu'il faut sanctionner. Mais, pas le vaillant peuple malien qui souffre de l'insécurité depuis une dizaine d'années. Après réflexion le chef de l'Etat a décidé de s'assumer tout comme la CEDEAO et l'UEMOA se sont assumées. Malheureusement, certains partenaires ont faussement interprété l'humilité et le sens de dialogue du peuple malien comme étant de la faiblesse tout en ignorant l'une des grandes importantes de l'histoire du Mali à savoir la capacité d'affronter la pression lors qu'on est poussé dans notre dernier retranchement. Pour mettre fin au statut de cobaye des sanctions. Il n'y a pas un autre Etat au sein de la CEDEAO qui a été plus sanctionné que le Mali. Aujourd'hui même le gouvernement a validé un plan de riposte pour la sauvegarde de la souveraineté et la défense de l'intégrité du Mali. Grâce à ce plan, le gouvernement prend l'engagement d'approvisionner les populations en produits de première nécessité et de

sanctuariser notre territoire. Cependant, nous donnons une chance au dialogue avec la CEDEAO et l'UEMOA. La méthode du gouvernement est de réaliser l'union sacrée de tous les Maliens pour faire face aux défis. Nous continuerons à rassurer ceux qui partagent le soutien et les objectifs des autorités de la Transition tout en poursuivant l'effort de convaincre nos compatriotes qui ont des avis divergents et obtenir leur adhésion », a-t-il dit sous des applaudissements nourris des manifestants.

A sa suite, le ministre Ikassa Maïga a pris la parole pour abonder dans le même sens. Il a été très amère face à la décision des chefs d'Etats de la Cédéao. Il n'a pas manqué de rappeler qu'au lieu d'aider le Mali à se relever de cette crise protéiforme, les dirigeants ouest africains ont préféré sanctionner un peuple désemparé et à la recherche de solution aux maux qui minent sa gouvernance. A l'en croire,

il ne s'agit plus d'une transition mais de la Refondation du Mali.

Déterminé à donner le ton de la défense de la souveraineté du pays, le premier Dr Choguel Kokalla Maïga avait arboré la tenue militaire pour inviter les maliens au sursaut national quelque soit les intempéries du moment. Il dira qu'aujourd'hui, le monde voit où se trouve la légitimité populaire. Il a laissé entendre que les sacrifices des forces maliennes ne sera jamais oublié. « Tous les africains regardent le Mali et dans une certaine mesure, le destin de l'Afrique se joue au Mali. Et c'est pourquoi les peuples africains soutiennent la lutte du peuple malien. Il a rappelé que le peuple malien est vaillant et que si certains pays ont été conquis en 6 mois par le colonisateur, il a fallu 38 ans pour conquérir notre Maliba.

Le chef de gouvernement a saisi l'occasion pour remercier les Maliens de leur soutien à la transition mais surtout la Guinée et l'Algérie pour leur engagement à nos côtés. Il a également remercié la Russie et la Chine qui se sont opposées à un embargo illégal et illégitime contre notre peuple à travers leur veto lors du dernier sommet de l'ONU sur la situation dans notre pays. Il a aussi indiqué que malgré les sanctions, le président de la transition s'est dit ouvert au dialogue. Le Mali est un peuple de dialogue, le dialogue c'est l'arme des forts. Dr Choguel Kokalla Maïga a profité pour annoncer que le plan de riposte pour la sauvegarde de la souveraineté du Mali a déjà été adopté. Il a demandé aux Maliens d'être rassurés de faire entièrement confiance en cette transition qui relèvera le Maliba souffrant.

■ Ibrahim Sanogo



Nouvelle Constitution : Le top départ !



A tort ou à raison, certains imputent à la Constitution du 25 février 1992, tous les errements de la vie publique du Mali depuis 1992. Entre les critiques portant sur le mimétisme constitutionnel de ses inspireurs et rédacteurs et l'absence de référence à nos valeurs ancestrales, les moins qualifiés se sont autoproclamés experts ex-constitution avec des postures contre-productives qui exonèrent les mauvais comportements de certains acteurs politiques et les profiteurs de la mauvaise gouvernance politique de toute responsabilité dans la descente aux enfers de notre pays. Mais une constante demeure : la volonté unanime des maliens de revisiter une Constitution vieille de trente années et qui a, par conséquent besoin d'être dépoussiérée et d'être adaptée aux réalités nouvelles du Mali.

Avec le décret du 10 juin 2022 portant création, mission et fonctionnement de la commission de rédaction de la nouvelle constitution, le président de la Transition, Colonel Assimi Goita a mis un terme à un premier débat : réviser la Constitution ou adopter une nouvelle qui instituera donc la 4ème République. La Commission mise en place est placée sous l'autorité directe du président de la Transition lui-même qui en nommera tous les membres soit un président, un rapporteur général et son adjoint, des experts au nombre imprécisé et un per-

sonnel d'appui. Il est clairement précisé que la mission de la Commission n'excèdera pas deux petits mois et qu'elle fera, tous les 15 jours, un point d'étape au colonel Goita. La commission de rédaction est autorisée à faire appel aux forces vives de la nation que sont les partis et regroupements politiques, les organisations de la société civile, les groupements de femmes, les groupements de jeunes, les Forces de Défense et de Sécurité, le Mouvement du 5 Juin - Rassemblement des Forces patriotiques (M5-RFP), les Mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, les Mouvements de l'inclusivité, les organisations de défense des Droits de l'Homme, les personnes vivant avec un handicap, les Maliens établis à l'extérieur, les centrales syndicales, les syndicats libres et autonomes, les ordres professionnels, les confessions religieuses, les autorités traditionnelles et coutumières, les chambres consulaires, les chambres consulaires, les faitières de la presse, les faitières des Arts, de la culture et du sport. C'est dire donc que la Commission ne fera pas qu'œuvre académique et ne travaillera pas ex-nihilo. C'est dire aussi qu'elle se heurtera à la surenchère des néo- et pseudo-experts qui émettront, entre des propositions censées, toutes sortes de mesures aussi démagogiques qu'inapplicables dans le cadre d'un Etat mo-

derne viable qui devrait rester laïc, social, républicaine et tenir compte du Mali pluriel.

Il est à remarquer que la commission à mettre en place ne donnera que le top départ de la révision constitutionnelle et son avant-projet devrait forcément être soumis à débat avant son passage obligé par la case référendum. C'est ce processus d'adoption qui explique sans doute le temps relativement court imparti à la Commission de rédaction. Sans compter que des dispositions retenues dans la Constitution dépendront de nombreux autres textes à réviser et à adopter.

Il faut enfin retenir que le lancement de la procédure d'adoption de la nouvelle Constitution est à la fois une mesure de mise en œuvre de certaines recommandations des Assises Nationales de la Refondation et un gage donné à la CEDEAO sur la volonté des autorités de la Transition d'aller vers l'organisation des élections de fin de transition.

**En encadré le décret N° 202260342/PT-
RM du 10 juin 2022 portant création,
mission, organisation et fonctionne-
ment de la Commission de rédaction de
la nouvelle constitution.**

■ Moctar Sow

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DU MALI

**DECRET N°2022-0342/PT-RM DU 10 JUIN 2022
PORTANT CREATION, MISSION, ORGANISATION ET
FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE
REDACTION DE LA NOUVELLE CONSTITUTION**

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

**DECRET N°2022-0342/PT-RM DU 10 JUI 2022
PORTANT CREATION, MISSION, ORGANISATION
ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE
REDACTION DE LA NOUVELLE CONSTITUTION**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition,

Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision
de la Charte de la Transition,

DECRETE :

**CHAPITRE I : DE LA CREATION ET DE LA
MISSION**

Article 1er : Il est créé, auprès du Président de la Transition, une Commission de rédaction chargée d'élaborer un avant-projet de loi portant constitution de la République du Mali, dans le cadre de la Refondation de l'État.

**CHAPITRE II : DE L'ORGANISATION ET DU
FONCTIONNEMENT**

Article 2 : La Commission comprend :

- un (01) Président,
- un (01) Rapporteur général,
- un (01) Rapporteur général adjoint,
- des Experts,
- un Personnel d'appui.

Article 3 : Le Président, les Rapporteurs et les Experts sont nommés par décret du Président de la Transition.

Le Personnel d'appui est nommé par arrêté du Président de la Transition, sur proposition du Président de la commission.

Article 4 : Le Président de la Commission planifie, dirige et coordonne les activités de la Commission.

Article 5 : Les Rapporteurs tiennent les comptes rendus, les procès-verbaux et les rapports des séances de travail de la commission et des différentes rencontres.

Les membres sont chargés, sous l'autorité du Président, de l'élaboration des notes techniques, des documents d'information et de toute autre tâche particulière en lien avec la mission de la Commission.

Article 6 : Dans le cadre de sa mission, la Commission peut faire appel à des personnes ressources.

Elle consulte l'ensemble des forces vives de la nation, notamment :

- les partis et regroupements politiques ;
- les organisations de la société civile ;
- les groupements de femmes ;
- les groupements de jeunes ;
- Les Forces de défense et de sécurité ;
- le Mouvement du 5 juin (MS-RFP) ;
- les groupes armés signataires de l'Accord pour la paix ;
- les Mouvements de l'Inclusivité ;
- les organisations de défense des droits de l'Homme ;
- les personnes vivant avec un handicap ;
- les maliens établis à l'étranger ;
- les centrales syndicales ;
- les syndicats libres et autonomes ;
- les ordres professionnels ;
- les confessions religieuses ;
- les autorités traditionnelles ;
- les chambres consulaires ;
- les faitières de la presse ;
- les faitières des Arts, de la Culture et du sport.

Article 7 : La Commission fait un point d'étape tous les Quinze (15) jours ou en cas de besoin au Président de la Transition.

A la fin de sa mission qui n'excédera pas deux mois, la Commission remet au Président de la Transition un rapport de fin de mission et l'avant-projet de constitution.

Article 8 : Le Président, les membres et le Personnel d'appui bénéficient d'indemnités et primes forfaitaires qui seront fixées par décret du Président de la Transition.

Article 9 : Les dépenses liées au fonctionnement de la Commission sont imputées au budget national.

Elles sont exécutées par un régisseur nommé auprès du Directeur administratif et financier de la Présidence de la République.

Article 10 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 10 juin 2022

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

Cadre des partis et regroupements politiques pour le retour à l'ordre cannibale : **Conférence secrète sur l'état de la nation**



DECLARATION LIMINAIRE Novembre 2022. Conscients de la gravité de la situation que nous avons créée par notre gestion kleptocratique de l'Etat pendant plusieurs années, nous avons choisi d'accompagner cette Transition pour mieux le piéger et planifier son échec tout en invoquant le dialogue et l'inclusion. Nous regrettons cependant que la conduite des autorités issues du deuxième Coup d'Etat perpétré le 24 mai 2021 nous ait démasqués et aggravé notre situation avec des allures dramatiques pour nous tant nous sommes confrontés à de nombreuses et sérieuses difficultés économiques, sociales et sécuritaires. C'est dans ce contexte peu reluisant, alors que le pays croulait sous des sanctions économiques et financières provoquées par nos amis, que le Gouvernement a publié et fait valider un nouveau chronogramme selon lequel la Transition s'achèvera en mars 2024. Il n'est pas de besoin de s'appesantir sur notre situation qui s'empire de jour en jour, tant la dégradation touche tous les domaines.

Sur le plan sécuritaire : L'insécurité, tel un

cancer, se répand au quotidien et a gagné nos lieux de rencontres secrètes ou nous cloptions sans risque pour nous. L'impasse est totale, avec des attaques récurrentes de videomen à longueur de journée. Certains d'entre nous ont disparu, et leurs familles ne reçoivent aucune nouvelle d'eux. A cela se greffe notre absence de l'administration, nous les prébendiers d'Etat. Quelle injustice ! Cette situation traduit notre échec et notre incapacité manifeste à déstabiliser la Transition.

Sur le plan social : Le climat social se dégrade de plus en plus et est marqué par des grèves répétitives que nous suscitons ou encourageons dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des magistrats, et du commerce etc. Le secteur de la santé que nous avons légué avec ses difficultés d'accès aux soins par une large majorité de nos concitoyens et les Centres de santé peine à se relever tant sa situation était désespérée. L'on peut sans risque de se tromper dire que le forum social que nous n'avons jamais pu organiser n'apportera jamais la paix sociale de notre vivant.

Sur le plan économique et financier :

Notre situation économique est délétère et devient de plus en plus dramatique et intenable pour nous. Ainsi, en raison du renchérissement incontrôlé des prix, nous éprouvons d'énormes difficultés à accéder aux denrées alimentaires de première nécessité pour nos familles et militants. Même la production agricole a été impactée négativement, avec les engrais frelatés que nous avons vendus aux paysans. S'agissant de nos finances, la situation devient de plus en plus intenable comme le traduit notre train de vie revu à la baisse. Nos dettes personnelles augmentent. Plus de véhicules 4X4 flambants neufs ni de voyages en business class et encore moins de vacances dans des hôtels 4 étoiles. Il ne se comprend pas ni se justifie que dans cette situation très délicate et très critique que certaines personnes fassent la dolce Vita comme nous le faisons avant.

Sur le plan politique et institutionnel : Le consensus est aujourd'hui la chose la moins partagée à un moment où les maliens ont be-



soin de plus d'unité et de cohésion. La preuve : nous ne décidons plus de tout pour nous-mêmes et pour les autres. Le chronogramme électoral publié ainsi que les réformes politiques et institutionnelles ne font pas l'unanimité, car nous avons peur des futures échéances électorales. Il faut donc les discréditer. Par ailleurs, la nouvelle Constitution dont l'avant-projet divise déjà les maliens provoquera une modification de certaines dispositions de la Loi électorale qui nous avantageaient. En plus, nous n'accepterons jamais que la Transition réussisse là où nous avons échoué à faire réviser la Constitution et à plus forte raison d'en adopter une nouvelle.

Sur le plan de la Gouvernance et des li-

bertés : Sur ce point, nous avons eu un grand ouf de soulagement : la lutte contre la corruption et l'impunité semble s'être arrêtée. En effet, chaque jour qui passe, il est fait cas de nouveaux dossiers sans qu'une enquête ne soit ouverte. Alhamdulillah ! Comme par exemple les dossiers de l'attribution des logements sociaux par la Commission que nous avons constituée et laissée sur place, de l'attribution des marchés des engrais frelatés ... Le népotisme, que nous avons érigé en mode de gouvernance, a toujours cours comme en témoignent les nominations ainsi que les protestations et les contestations auxquelles il a été donné d'assister à la suite des recrutements effectués. Les libertés démocratiques

chèrement acquises sont bafouées à travers des arrestations arbitraires et extrajudiciaires de personnalités politiques et administratives que nous sommes, des intimidations, des violations graves de la Loi. Même la presse n'est pas épargnée comme en témoigne la fermeture injustifiée de Joliba TV News pour de fallacieux motifs.

Sur le plan diplomatique : Le Mali, pays enclavé, ne doit pas s'isoler en voulant être souverain. Même si notre diplomatie a rarement vécu un tel rayonnement sur la scène internationale.

Aussi, les partis et regroupements politiques membres du cadre pour le retour à l'ordre cannibale, proposent :

- un nouveau Dialogue National Inclusif de haut niveau avec la classe politique pour la restauration et la restitution de nos privilèges.

- la nomination d'un Premier ministre issu de nos rangs qui sera présenté comme consensuel, compétent, intègre et ayant une connaissance avérée des dynamiques politiques, économiques et sécuritaires du pays, et ce conformément à la Charte de la Transition.

- l'audit de tous les marchés passés depuis les 30 dernières années ;

ONT SIGNÉ : Les Présidents des Partis et Regroupements Politiques pour le retour de l'Ordre Cannibale

■ **Moctar Sow**



Dialogue de sourds à l'ONU : Le Mali accuse, la France rejette, la Minusma esquive

Le chef de la mission de l'ONU au Mali (MINUSMA), El Ghassim Wane, a réclamé mardi au Conseil de sécurité les moyens nécessaires pour assurer son mandat au Mali. Selon lui, la situation sécuritaire reste volatile dans plusieurs régions où ses actions de la MINUSMA subissent des « restrictions » de la part des autorités de la transition.



El Ghassim Wane était devant le Conseil de sécurité des Nations-Unies, pour solliciter plus de moyens nécessaires à l'accomplissement de son mandat. Selon lui, le Mali vit « **une situation sécuritaire, humanitaire et des droits de l'Homme très difficile** ». « **La situation sécuritaire reste volatile dans le centre du Mali et dans la zone des trois frontières Mali-Burkina Faso-Niger** », a-t-il ajouté.

Cependant, au moment où se tenait cette rencontre à New York, quatre nouveaux Casques bleus ont été tués par un engin explosif improvisé. C'est dire, que la situation reste préoccupante malgré les efforts. « **Nous utilisons nos ressources de la manière la plus créative et flexible possible** », mais la « **détermination** » des Casques bleus sur le terrain « **ne peut pas remplacer les moyens dont nous avons désespérément besoin** », a-t-il encore insisté, décrivant un « **environnement opérationnel difficile** ».

Restrictions de mouvements

Le rapport du secrétaire général, Antonio Guterres, examiné lors cette réunion souligne notamment les « **restrictions de mouvements**

et d'accès » rencontrées par la MINUSMA, la plupart imposées par les autorités maliennes, ainsi que des « **campagnes de désinformation** » contre la mission.

De son côté, l'ambassadeur français Nicolas de Rivière, évoquant les actions des groupes terroristes et les « **entraves aux activités de la mission** » estimant que « **la MINUSMA est en danger** ». « **Nous comptons sur l'esprit de responsabilité des autorités de transition pour ne pas précipiter un départ dont les Maliens seraient les premières victimes** », a-t-il ajouté, réclamant une « **coopération pleine et entière** » du Mali.

Cependant, Antonio Guterres - qui doit présenter d'ici janvier prochain des propositions sur des évolutions possibles de la mission - avait noté en septembre la nécessité de trouver des « **solutions nouvelles** » pour la MINUSMA. Rappelons également, qu'en juin dernier, le Conseil de sécurité a prolongé d'un an son mandat jusqu'au 30 juin 2023 ; mais pour la première fois sans le soutien aérien de la France qui s'est totalement retirée du Mali après les tensions que chacun sait. La MINUSMA prévoit à ce stade le maintien des effectifs actuels (13.289 militaires et 1.920

policiers).

Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Abdoulaye Diop a fait savoir que « **contrairement à ce qui est véhiculé, il n'existe aucune volonté de restreindre les mouvements de la mission** ». Il a laissé entendre que son pays a la « **volonté d'affirmer notre souveraineté sur notre territoire** ». En ce qui touche l'avenir de la Minusma, la priorité du Mali est à son « **recentrage** » sur le « **fondement de sa présence au Mali, notamment l'appui à la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire** ».

Bamako maintient ses accusations contre Paris

La session d'urgence réclamée par le Mali - par lettre en date du 15 août 2022, dans laquelle il accuse la France d'aider les groupes terroristes opérant sur notre territoire, en leur fournissant des « **renseignements, armes et munitions** » - s'est finalement invitée dans la réunion du Conseil de sécurité.

Le ministre a, une fois de plus, réclamé une session spéciale du Conseil de sécurité sur les agissements de la France, qu'il a accusée de

« violations répétées de l'espace aérien » malien, « de duplicité, d'espionnage et de déstabilisation ». « Je ne vais pas aller dans le détail pour répondre aux déclarations qui ont été faites par le représentant de la France. Mais, je crois que sa prise de parole justifie, encore une fois, la session que le Mali a demandée pour pouvoir présenter ses éléments (preuves). Parce que nous n'avons pas eu l'occasion de les présenter. Puisque la France a commencé à répondre, je souhaite qu'elle donne son accord pour que nous puissions avoir cette session dans le plus bref délai », a déclaré Abdoulaye Diop, ajoutant : « L'État malien amènera à la face du Conseil de sécurité et du monde les preuves concrètes et tangibles que nous mettons en avant. Il y va de la crédibilité du Mali. Et notre pays n'a pas fait ses déclarations à la légère. Et nous savons que ce sont des accusations extrêmement graves, pour lesquelles nous mettons en jeu la responsabilité et la crédibilité de l'État malien. Donc, je souhaite que la France soit maintenant porteuse de cette demande pour que la réunion spéciale puisse avoir lieu ».

« Le Mali dénonce la guerre par procuration qui lui est imposée tout comme les manœuvres et les entraves à la tenue de cette réunion spécifique pour la manifes-



tation de la vérité », a insisté le ministre Diop, qui présentait le mémorandum du gouvernement de la transition suite à la publication du rapport trimestriel du Secrétaire général des Nations unies sur la situation politique, sécuritaire et humanitaire au Mali.

« Le Mali se réserve le droit de recourir à la légitime défense si la France continue de porter atteinte à la souveraineté de notre pays, à son intégrité territoriale et à sa sécurité », a conclu Abdoulaye Diop.

Des accusations rejetées en bloc par l'ambassadeur français Nicolas de Rivière. « Je regrette profondément les accusations graves et infondées portées contre la France de manière répétée par les auto-

rités de transition malienne », a réagi le représentant permanent de la France aux Nations unies, Nicolas de Rivière.

« Je rappelle que la France s'est engagée pendant neuf ans aux côtés du Mali à la demande de ce pays pour combattre les groupes terroristes et que 59 soldats ont payé le prix de leur vie dans ce combat », a ajouté le diplomate français, soulignant que son pays n'a « jamais violé l'espace aérien malien ».

La question qu'on se pose alors : Pourquoi la France refuse-t-elle la confrontation ?

■ Binadjon Dombia



Tirs groupés sur la Transition : **Alerte rouge !**



Jamais, depuis la chute de IBK, la Transition en cours au Mali n'a été soumise à autant de critiques et d'épreuves. Le long délai de grâce ou plus exactement la longue lune de miel dont bénéficient généra-

lement les prétoiriens sont-ils terminés ? Difficile d'être péremptoire sur le sujet mais les tirs groupés sur les autorités de Transition annoncent pour le moins un avis de tempête. Qu'on en juge !

« **Yèrèwolo Debout sur les Remparts** », premier thuriféraire des 5 colonels de Kati et de leur chef Assimi Goïta se mue en premier opposant et se radicalise de plus en plus. Ceux qui étaient portés aux nues par ce mouvement sont aujourd'hui trainés dans la boue. Au point qu'une riposte sous forme de manifestation – spontanée ou téléguidée – demandant son exclusion du CNT est organisée contre son leader, le tonitruant Adama Diarra dit Ben Le Cerveau depuis la ville-garnison de Kati qu'il partage d'ailleurs avec la junte. Et il menace à son tour de riposter. Va-t-il connaître le même sort que Issa Kaou N'Djim et dans l'affirmative, rien ne laisse croire qu'il se laissera faire. Or, il en sait des choses ce Ben.

Dans la même veine, le **Collectif pour la Refondation du Mali (COREMA)**, soutien aussi excessif que déterminé depuis toujours tire à boulets rouges sur la Transition et « invite les autorités de la transition à se soustraire de la distraction et à se focaliser sur la refondation objective du Mali » tout en recommandant « sincèrement aux autorités de la transition de résister aux voluptés subjectives de la politique politicienne et surtout de rester fidèle à l'esprit du MaliKura et de s'assumer en conséquence ». Veut-il parler de trahison des idéaux initiaux ?

Master Soumi, activiste habituellement mesuré et loin de « la chose politique » est lui





aussi monté au créneau pour fustiger la gouvernance actuelle. Il a été relayé dans ses critiques par d'autres activistes beaucoup plus virulents.

Des jeunes du M5-RFP, dont l'activiste Amara Bathily n'en disent pas moins. Leur message a été porté et amplifié par Abdel Kader Maiga, membre du Comité stratégique, même si celui-ci a pris la précaution d'affirmer qu'il parlait en son nom propre. A travers son message « personnel » non démenti, on peut s'interroger sur la bonne santé des relations entre le M5-RFP et les militaires de Kati. Les 48 heures de grève à Gao et Ménaka, initialement

imputée à des dirigeants du mouvement de Choguel Maiga, avant des démentis, n'ont rien arrangé.

Les grèves et préavis de grèves aussi s'accroissent à nouveau. Ainsi les deux syndicats de la Magistrature, le Syndicat Autonome de la Magistrature (SAM) et le Syndicat Libre de la Magistrature (SYLIMA) entendent entamer un « mouvement commun d'arrêt de travail dans toutes les juridictions de la République du Mali, et ce, à compter du 29 Novembre 2022 à 07H30 min pour une durée de 5 jours ouvrables reconductibles en tant que de besoin ». Autant parler d'une grève illimitée qui ne dit pas son

nom. Et ce d'autant plus que la Référence Syndicale des Magistrats (REFSYMA) et l'Association Malienne des Procureurs et Poursuivants (AMPP) ont décidé de se joindre à la grève projetée. Autant dire que les portes des tribunaux et autres cours de justice seront fermées.

L'Association des Élèves et Etudiants (AEEM) dont les sorties sont particulièrement redoutées, non seulement a déjà perturbé les cours la semaine dernière, vient de « décréter une sortie nationale de 120 heures renouvelables à partir du lundi 21 novembre 2022 ». La sortie nationale pour l'AEEM concerne malheureusement même les jardins d'enfants.

Ces états-d'âmes et frustrations prospèrent sur le terreau de la grogne de nombreuses couches sociales provoquées par l'avant-projet de la nouvelle Constitution. Le monde religieux et les Maliens établis à l'étranger sont à l'avant-garde de cette défiance.

Last, but not least, la baisse ou plus exactement l'absence de pouvoir d'achat provoque, alimente et aggrave toutes ces déceptions, frustrations, colère.

Et malheureusement, le gouvernement n'a pas un sou vaillant en caisse pour apporter la moindre réponse. L'alerte rouge ne serait-il donc qu'un euphémisme ? Ne faut-il parler en réalité d'alerte maximum ?

■ **Moctar Sow**



Éditorial : Mali - Côte d'Ivoire, l'ardente obligation de solution amiable

Les sujets de friction entre le Mali et la Côte d'Ivoire sont aussi longs que le cours du fleuve Niger. Aujourd'hui beaucoup de points opposent ces deux pays que la géographie, la sociologie et l'histoire ont fait si proches. Mais aussi et surtout un futur et un destin inextricablement liés. D'abord la géographie qui fait des deux états des voisins qui partagent plus d'un demi-millier de kilomètres de frontières, que l'ancien président du Mali, Alpha Oumar Konaré, appelait les pays-frontières. Or, on ne change pas la géographie. Et n'eût été la balkanisation de l'Afrique voulue par les puissances coloniales, ces deux pays auraient pu n'en faire qu'un aujourd'hui. Ensuite la sociologie qui fait vivre, à cheval entre les deux pays, les mêmes familles et ethnies, pétries des mêmes valeurs et coutumes, et entretenant des liens de mariage séculaires. Ces populations ne font aucune distinction entre le Mali et la Côte d'Ivoire. Faisons l'économie des grands empires qui englobaient les deux entités et venons-en aux luttes communes pour l'accession à la souveraineté internationale menées par les mêmes partis politiques dont le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) avec ses sections territoriales qu'étaient le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et l'Union Soudanaise

qui, d'ailleurs, continuent à exister aujourd'hui. Cependant, force est de reconnaître que ce bloc s'est vite fissuré dès après les indépendances notamment entre les présidents Modibo Keita et Félix Houphouët Boigny dont les options idéologiques, politiques et économiques se sont avérées irréconciliables. Plus proche de nous, depuis la chute du régime de Ibrahim Boubacar Keïta, rien ne va pas entre le Mali et la Côte d'Ivoire devenue terre d'élection pour le fumeux « fiston national », le fis aîné de IBK, Karim. Et aussi une « terre de déstabilisation » pour Boubou Cissé, le dernier Premier ministre du même IBK. Les sanctions de la CEDEAO contre le Mali prises par la CEDEAO sont, au Mali, très largement imputées à Alassane Dramane Ouattara dont le comportement discourtois, à l'égard d'une délégation officielle malienne conduite par le ministre des Affaires étrangères a fini de transformer les soupçons des Maliens en l'encontre du voisin ivoirien en certitude. L'épisode des « militaires » ou « mercenaires » arrêtés au Mali intervient dans ce contexte difficile. Les arguments des uns et les contre-arguments des autres étant suffisamment entendus, la vraie question demeure celle-ci : la Côte d'Ivoire et le Mali se feront-ils la guerre



? Peuvent-ils s'offrir ce luxe au regard des défis sécuritaires communs, des enjeux économiques et sanitaires, du brassage extrêmement poussé des populations et de leur appartenance commune à l'UEMOA et à la CEDEAO ? Mettront-ils en péril leur communauté de destin ? A quoi servirait alors la présidence de Macky Sall à l'Union africaine qui va réconcilier les Rwandais et Congolais alors les case de ses voisins fument ? Il faut mettre balle à terre : en Afrique les grands-parents et les petits fils ont de relations particulières. Ils se chérissent particulièrement et ne se refusent rien. Malgré des chicanes interminables. Assimi Goita et Alassane Dramane Ouattara doivent s'en souvenir. Et s'en inspirer !

■ Moctar Sow



Sanctions CEDEAO-UEMOA : La riposte du gouvernement



Etait-ce la réponse du berger à la bergère ? En tout cas la première riposte des autorités de la Transition aux sanctions infligées au Mali par la CEDEAO ne se firent pas attendre : ce fût du tac au tac. Ainsi, c'est tard dans la nuit du dimanche au lundi, quelques heures seulement après la publication du Communiqué final du sommet extraordinaire d'Accra du 9 janvier qu'apparût sur les écrans de la télévision nationale du Mali, l'ORTM, le colonel Abdoulaye Maiga, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation es-qualité de porte-parole du gouvernement. Beaucoup de maliens, pour la première fois voyait ce ministre-colonel, habituellement sanglé dans des boubous 2 pièces, en tenue militaire (treillis de combat). L'air grave et légèrement fatigué, le ton martial il livra à ses compatriotes et au monde la réaction officielle du Mali aux sanctions de la CEDEAO.

Avant de condamner vigoureusement les sanctions qualifiées « **illégalles et illégitimes** », le gouvernement du Mali a d'abord regretté la fin de non-recevoir réservée à sa disponibilité au dialogue et sa quête de compromis.

Plus spécifiquement, le gouvernement considère qu'« **un embargo décidé par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, applicable à un Etat souverain constitue une violation manifeste du Traité de l'UOEA et des statuts de la BCEAO. En outre, le gel des avoirs d'un Etat, des entreprises publiques et parapubliques ne saurait être appliqué par la Banque centrale qui reste un organe indépendant auquel chaque Etat membre a concédé son droit souverain d'émission** ».

Il rejette aussi les mesures « **inhumaines** » prises par la CEDEAO elle-même « **instrumentalisée par des puissances extra régionales aux desseins inavoués** ».

Ne pouvant et ne voulant rester simple spectateur et victime, le gouvernement du Mali, toujours par son porte-parole, a annoncé deux mesures de réciprocité à savoir le rappel de ses propres Ambassadeurs accrédités dans les Etats membres de la CEDEAO et la fermeture de ses frontières terrestres et aériennes avec les Etats concernés.

Se voulant rassurant le gouvernement a annoncé que des « **des dispositions ont été prises pour assurer l'approvisionnement normal du pays par tous les moyens appropriés** » après avoir appelé à la vigilance et à la mobilisation face à toute éventualité de déploiement des forces étrangères contre le Mali.

A la suite de cette première réaction sur le vif, le gouvernement du Mali met progressivement en place et en scène tout un arsenal de communication, de mobilisation et de préparation. Ainsi depuis hier, la chaîne radio et télévision nationale diffuse en boucle et en tampon la musique militaire pour s'en doute attirer l'attention sur la gravité de la situation et flatter l'ego national. Dans la même veine, c'est en tenue militaire que Choguel Maiga a participé au Conseil des ministres extraordinaire convoqué sur le sujet. A son entrée dans la salle, le président de la transition Colonel Assimi Goita a été chaudement applaudi par les membres du gouvernement.

Et last, but not least, c'est sous les notes de l'emblématique Bazoumana Sissoko que le

journal télévisé de l'ORTM a pris fin. Ce monument national, mort depuis plusieurs décennies n'est convoqué que pour les grandes occasions et pour toutes les grandes occasions.

Pour continuer à rassurer les maliens des opérateurs économiques ont donné des assurances sur les mesures prises non seulement pour éviter toute rupture dans les approvisionnements en produits de première nécessité mais aussi les hausses de prix.

Une bouffée d'oxygène est venue de deux pays voisins du Mali.

D'abord de l'Algérie qui a appelé à la retenue, à la reprise des discussions entre le Mali et la CEDEAO et aussi à la compréhension mutuelle. Servira-t-elle de médiatrice ?

Ensuite la Guinée, qui affirme qu'en raison de sa propre suspension, elle n'a pris aucune part aux sanctions infligées au Mali et que par conséquent ses frontières restent ouvertes à tous les pays frères.

Toujours dans la riposte murie et mise en œuvre, un Conseil de ministres extraordinaire a examiné les conclusions des Sommets extraordinaires de l'Union Économique et Monétaire Ouest africaine (UEMOA) et de la Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tenus le 09 janvier 2022 à Accra au Ghana et adopté 6 mesures portant sur un appel à l'ensemble de la population et de la diaspora à une mobilisation générale sur toute l'étendue du territoire national, le vendredi 14 janvier 2022, une demande aux autorités religieuses et coutumières d'organiser des séances de prières dans tous les édifices de culte, l'élaboration d'un plan de riposte pour sauvegarder notre souveraineté et préserver l'intégrité de notre territoire national et une invitation de l'ensemble des partenaires sociaux à une trêve afin de faire face aux défis de l'heure.

Le Conseil des ministres a aussi félicité les Forces Armées et de Sécurité pour les résultats obtenus dans la lutte contre le terrorisme et la sécurisation du territoire et remercié l'ensemble des peuples africains pour leur soutien et leur solidarité.

Enfin, et c'est la dernière riposte en date, le président de la Transition s'est solennellement adressé à la Nation pour en appeler à l'unité nationale et à la résilience tout en laissant la porte ouverte à la poursuite des discussions avec la CEDEAO.



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Axe Ségou-Sévaré : Le calvaire des usagers

L'axe Ségou-Mopti fait partie des axes le plus pratiqués au Mali. Il permet aux populations des régions dites du centre et du nord du pays de rejoindre Bamako, la capitale. Pourtant, circuler sur cet axe, qui permet d'approvisionner Bamako en céréales, relève du parcours du combattant. En effet, toute la chaussée est jonchée de nids de poules. Ce qui, par voie de conséquence, rend la circulation très difficile et aussi risquée....



Dans le souci d'atténuer les souffrances des usagers, le gouvernement du Mali avait lancé un vaste chantier d'entretien routier. Pour mener à bien cette mission, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita, a mis à la disposition du ministère des Transports et des Infrastructures, un montant

de 5 milliards de FCFA, dans le cadre de son Programme d'urgences sociales. En outre, un montant de 15 milliards de FCFA a été accordé par le financement d'un programme spécial d'entretien des routes dans le district de Bamako et les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Mopti. En dépit de tous ces efforts,

voyager à l'intérieur du pays s'apparente à un calvaire. Cette situation donne l'impression que les fonds alloués ne sont pas judicieusement utilisés. Le flou demeure, au point de donner libre cours aux suppositions. Et nourrir les inquiétudes les plus vives, les plus légitimes des usagers.

Ceux de l'axe Ségou-Sévaré, en particulier, semblent à bout de souffle, à cause de l'état de dégradation incommensurable de la route. Pour preuve, sur une distance d'environ 400 kilomètres, les travaux d'entretien routier sont perceptibles sur moins de 3 kilomètres. Est-ce normal ? Où sont passés les milliards alloués à l'entretien routier ? Sont-ce uniquement les routes de Bamako qui méritent d'être entretenues ? N'est-il pas temps de prendre le pouls de la situation ? Autant d'interrogations qui hantent l'esprit des maliens. Pourtant, cette situation ne peut être méconnue des autorités. Au-delà de la direction générale des routes, la ministre des Transports et des Investissements, Dembélé Madina Sissoko est fortement interpellée. De notoriété publique, plusieurs accidents - le plus souvent mortels - sont imputables à l'état de dégradation de nos routes. Ce constat donne l'impression que la gestion des fonds destinés à l'entretien routier tourne au cafoillage, à l'incurie et à l'inefficacité. Pourtant, la direction générale des routes est censée agir pour mettre les maliens à l'abri de telles tracasseries nocives, et pour leur santé et pour leurs engins.

Entre lourdeurs administratives récurrentes, problèmes structurels sempiternels, la direction générale des routes, œuvre à tout sauf, la satisfaction des citoyens. De quoi ternir l'image de ce service, de plus en plus décrié. Comment ne pas s'émouvoir de l'état de nos routes qui désolent autant qu'il suscite le courroux ? En attendant, les usagers de l'axe Ségou-Sévaré prennent leur mal en patience...

■ Ibrahim Sanogo

Conflit russo-ukrainien : Des occidentaux appellent au meurtre de Poutine !



Les grandes épreuves ont ceci de particulier, qu'elles révèlent la nature profonde des êtres. Nonobstant le devoir de compassion due aux victimes, la crise russo-ukrainienne n'est pas sans intérêt. Elle met en lumière l'hypocrisie, le jusqu'au-boutisme de certains occidentaux prêts à donner des leçons qu'ils oublient d'appliquer à eux-mêmes.

En effet, face à l'inefficacité des sanctions édictées contre la Russie, certains responsables politiques appellent, explicitement, au meurtre de Vladimir Poutine. Écoutons Jean Asselborn, ministre luxembourgeois des affaires étrangères : « C'est peut-être tout ce que l'on pourrait souhaiter. Que Poutine soit réellement physiquement éliminé, pour arrêter tout ça ». Écoutons un autre responsable politique occidental, le sénateur américain Lindsay Graham : « La seule façon pour que ça se termine, c'est que quelqu'un en Russie élimine ce type. Vous rendriez un grand service à votre pays, au monde... »

Voilà, au 21^e siècle, la conception des rapports étatiques dans certains milieux politiques en Occident : inciter à l'élimination d'un Chef

d'Etat, au motif qu'il aurait violé le droit international. De telles déclarations sont absolument inopportunes et irresponsables. Ceux qui les tiennent, maladroitement, tendent les verges pour se faire battre. En effet, dans leur logique, quel sort devrait-on réserver à Bush, qui a envahi l'Irak sur des bases mensongères ? A Sarkozy qui, par son dépassement du mandat onusien en Libye, s'est rendu coupable du chaos actuel au Sahel ? A Macron qui vend des armes aux pétromonarchies du Golf, lesquelles armes perpétuent le conflit au Yémen ? A Biden qui, au mépris de la responsabilité de protéger, a abandonné le peuple afghan aux mains des Talibans ? Etc. Si l'on devait mettre à mort tous les dirigeants violateurs du droit international, les puissances occidentales risqueraient de sombrer dans l'anarchie. Car, de ce côté-ci, les victimes seraient objectivement très nombreuses.

Il est dommage, qu'à l'heure où, l'on parle de négociation et de désescalade, des responsables politiques y compris des diplomates se permettent de tels excès. Pense-t-on sérieusement que l'assassinat de Poutine serait sy-

nonyme de paix ? Celui de Kadafi prouve le contraire !

Quoiqu'il en soit, les déclarations sus-évoquées doivent interpeller les dirigeants africains en particulier. Qu'ils constatent, à l'évidence, que leurs vis-à-vis ne reculent devant rien. Qu'ils s'abstiennent de soutenir ou appuyer des initiatives assassines ; eux, dont les prédécesseurs furent victimes de ce type de procédé très occidental. Témoin les assassinats de Ruben Um Nyobé, de Felix Moumié, de Patrice Lumumba, de Sylvanus Olympio. Sans oublier les nombreuses tentatives de coup d'Etats, menées par des mercenaires ! Au moment de la recomposition géopolitique du monde, le continent africain doit, dans l'unité et la détermination, savoir tirer son épingle du jeu, sans prendre position pour un camp au détriment d'un autre. En tous cas, pas en suggérant ou en participant à l'assassinat de dirigeants étrangers.

■ Malik Wogo

Sénégal : Détournements de fonds Covid : Indignation et colère

Suite à l'habilitation de l'Assemblée nationale, le président Macky Sall a approuvé l'ordonnance N°07-2020 du 17 juin 2020, faisant office de loi de finance rectificative, et instituant le Programme de Résilience Économique et Sociale (PRES).

Comme réponse exceptionnelle au péril économique et sanitaire, le PRES est doté de 1000 milliards de FCFA à travers le Fonds de riposte et de solidarité contre les effets de la Covid 19.

Ce fonds comprenait d'une part les dépenses décaissables à hauteur de 628 milliards soit 63%, et d'autre part, des mesures fiscales et douanières avantageuses pour l'entreprise, d'un montant de 372 milliards soit 37%.

Seulement voilà, deux ans après la mise en œuvre du PRES, la Cour des Comptes vient de publier un rapport accablant sur la gestion de cette importante manne financière. Et depuis, le pays ne bruit que des détournements incroyables relevés par cet organisme de contrôle, qui épingle plusieurs ministères.

C'est un rapport accablant que la Cour des Comptes a publié, dans lequel neuf ministères sont épinglés pour des manquements qui nécessitent l'ouverture d'une information judiciaire.

Il s'agit des ministères de la Microfinance et

de l'économie sociale et solidaire, des Mines et de la géologie, du Développement communautaire, de l'équité sociale et territoriale, de la Jeunesse, du Commerce et des petites et moyennes entreprises, de la Femme, de la famille et du genre et de la protection des en-

fants, de la Culture et de la communication, du Développement industriel et des petites et moyennes entreprises.

Ces ministères sont épinglés pour l'un ou l'autre des manquements suivants tel le défaut de pièces justificatives de dépenses effectuées, des marchés fictifs qui ont vu des fournisseurs payés sans avoir livré la marchandise objet du contrat, les surfacturations etc...

L'audit a mis en évidence des surfacturations outrancières et l'utilisation abusive et frauduleuse des dispositions dérogatoires, figurant à l'article premier du décret n°2020-781 du 18 mars 2020 portant dérogation au Code des Marchés publics (CMP) pour les dépenses relatives à la lutte contre la COVID-19, destinées à faciliter l'exécution rapide des dépenses.

Ces manquements portent sur un total de plus de 6, 686 milliards de l'argent public comprenant les contributions des Sénégalais et des partenaires étrangers, à un moment où les populations comptaient leurs morts avec angoisse et peur. C'est dire que cela s'est passé alors que les Sénégalais étaient, par le couvre-feu, cloîtrés chez eux. Un contexte qui donne plus de perfidie à ces détournements de deniers publics.

L'exemple le plus caractéristique de ce que tout le monde s'accorde à appeler carnage fi-





nancier est l'octroi, par le ministère de la Santé de 17 marchés d'un montant de plus de 15 milliards à une seule et même personne propriétaire d'agences de voyages et de plusieurs autres entreprises, dont aucune n'est qualifiée pour des marchés à visée sanitaire.

Ainsi le rapport de la Cour des comptes a mis en exergue les fautes de gestion et formulé des recommandations pour une instruction judiciaire concernant les auteurs. Un scandale qui a soulevé une profonde indignation des Sénégalais qui se sentent trahis par leurs autorités, dans un contexte de péril national.

Dans sa ligne de défense, le gouvernement du Sénégal, par la voix de son ministre, Mamadou Moustapha Ba, indique que malgré ses fautes de gestion, le pays n'en a pas moins réussi son Programme de résilience et de riposte contre le Covid.

L'état du Sénégal fait montre de bonnes dispositions pour à la fois suivre les recommandations de la Cour des Comptes pour l'avenir et surtout, et selon le cas, la Cour des comptes saisira la Chambre de discipline financière ou alors, au besoin, son premier président saisira le ministre de la Justice, aux fins de poursuites judiciaires.

Naturellement cela n'est pas pour arranger les choses pour la coalition au pouvoir, laquelle a dépêché ses leaders dans tous les médias avec des éléments de langage finement éla-

borés, pour expliquer les faits et amortir l'onde de choc.

Ce qui n'a pas empêché la Coalition Nationale pour la santé, un cadre citoyen d'évaluation de l'ensemble des politiques publiques ayant une incidence sur l'état sanitaire des populations, de ruer dans les brancards, après avoir félicité la Cour des Comptes.

Pour elle, ce rapport a permis de « **déceler de graves irrégularités confirmant ainsi les inquiétudes de mauvaise gestion que subodoraient certaines personnes avisées, qui suivaient de près la campagne de lutte contre la Covid 19, au cours des années 2020/21.** »

Non sans rappeler le « **webinaire organisé le 10 Juillet 2020, au cours duquel nous déplorions un déficit de transparence sur la mise en place du comité de suivi, l'octroi de marchés de denrées alimentaires, d'équipements et de consommables médicaux à des personnes présumées proches de la sphère gouvernementale, au détriment des autres acteurs économiques et surtout de la Pharmacie Nationale (PNA) dont la mission est dédiée à cet objet.** »

L'opposition réunie dans Yéwi Askanwi compte organiser un gigantesque concert de casse-roles le 31 décembre au moment de l'adresse à la nation du président de la république.

Le groupe parlementaire liberté, démocratie et changement de la coalition Wallu, envisage de saisir officiellement le bureau de l'Assemblée nationale et son président en vue de l'élection, dans les plus brefs délais, des nouveaux membres de la Haute Cour de Justice qui est chargée de procéder au jugement des membres du gouvernement et du président de la République.

Le cardinal Théodore Adrien Sarr interrogé lors de la présentation de son livre « Afrique lèves-toi et marche » sur le scandale dira : « **s'il y a des fautes de gestion quelque part, ce sont les premiers responsables qui doivent faire en sorte que ces fautes soient analysées. Quand quelqu'un est responsable, il faut lui montrer qu'il a mal fait et prendre des sanctions.** »

Le Cardinal demande aux dirigeants de « **promouvoir les valeurs et puis lutter contre les contre-valeurs. On ne peut pas avancer si tout le monde cherche à promouvoir ses intérêts au détriment des populations.** »

En attendant, c'est un euphémisme que de dire que les populations sont dans l'émoi et la consternation, mais surtout dans une grande colère.

Samba Moussa LY
Correspondant à Dakar



Qatar 2022 : L'hypocrisie des puissants

Depuis des mois, et jusqu'au jour fatidique, on a assisté à un déferlement de critiques formulées par des citoyens ou des collectivités d'Europe et d'Amérique du Nord qui s'élèvent contre la tenue au Qatar de la phase finale du championnat du monde de football.

Mais les mots d'ordre qu'ils préconisent ont-ils des chances d'être observés par tous ceux dont les pays réaliseraient des performances au cours du tournoi ? D'ores et déjà les Français ont boycotté le boycott, dès le premier match opposant leur pays, champion en titre, à l'Australie, qui n'est qu'au 38^e rang mondial, plus de 12 millions d'entre eux ont suivi la confrontation, avant de célébrer Olivier Giroud comme un héros national.

Ensuite, et surtout, les contempteurs de Qatar 2022 ne crient-ils pas trop tard leur indignation et ne se sont-ils pas trompés de cible ? La moitié des équipes présentes à Doha viennent de chez eux, le choix du Qatar remonte à douze ans et découle d'une décision d'une organisation qui a son siège au Nord, dont leurs pays qui contrôlent le fonctionnement et auquel ils fournissent ses principaux sponsors, dont certains (Coca Cola, Mc Donald...) ,soit dit en passant, ne sont pas des modèles en

matière de bien-être. On peut donc dire en conclusion que c'est avec la complicité des dirigeants et des entreprises de leurs pays que le Qatar s'est offert, pour son plaisir et pour la gloire, la manifestation la plus regardée du monde, comme jadis en France les hommes riches ou puissants se payaient une danseuse de l'Opéra.

Ce qu'ils disent aujourd'hui de Qatar 2022 était connu de ceux qui, après avoir cédé aux avances de l'émirat, ont appuyé sa candidature et applaudi à sa victoire.

A savoir :

1. Que ce petit émirat, à peine plus étendu que la Corse, n'est qu'une protubérance, vénéneuse pour certains, de la péninsule arabique, un pays désertique, avec un climat très chaud et, en été, période pendant laquelle se sont depuis toujours déroulés les championnats du monde de football, la température oscille entre 40 et 50 degrés ;
2. Qu'il n'est pas un pays de vieille tradition footballistique et n'a aucune légitimité pour abriter une manifestation dans laquelle il n'a jamais brillé et qui nécessite des équipements lourds, surdimensionnés à son échelle et dont il n'aura que faire à la fin de la compétition ;
3. Qu'il compte quelque 300.000 citoyens,

concentrés à 80 % dans une seule agglomération et qui n'ont aucune envie de servir d'ouvriers pour la construction des infrastructures. Le pays devra donc, comme à son habitude, faire appel à une main d'œuvre étrangère, laquelle devra, comme c'est le cas dans la région, se soumettre à un assujettissement total, sans garantie de sécurité, avec des risques de pertes humaines dont seule l'ampleur était imprévisible ;

4. Que le Qatar est un pays musulman, conservateur en matière de mœurs, une monarchie peu soucieuse du respect de la démocratie et des droits de l'homme, où la consommation d'alcool est prohibée et l'homosexualité sévèrement condamnée ;

5. Que le Qatar est le 1^{er} exportateur mondial de gaz naturel liquéfié, que sa consommation d'énergie et d'électricité, par habitant est, respectivement, le triple et le quadruple de celle d'un pays développé comme l'Italie et qu'il n'a donc pas une culture d'économie de ressources fossiles. La climatisation, y compris celle des lieux de sports, y est une pratique ordinaire, les voitures y sont gourmandes en carburant et les jets privés le moyen usuel pour se rendre des riches émirats voisins à sa capitale dont les capacités d'hébergement



sont limitées.

On ne peut donc pas stigmatiser la tenue de Qatar 2022 sans reconnaître que c'est aussi l'illustration de l'hypocrisie dont font souvent preuve les grands de ce monde pour fuir leurs responsabilités et nier leur complicité. Les deux personnalités qui étaient à la manœuvre au moment du choix du pays hôte ont pesé de tout leur poids, qui était grand, sur cette décision et ont sans doute fait pencher la balance. L'un d'eux a reconnu, tardivement, qu'il avait commis une erreur et dénoncé des pressions, l'autre, qui est cité dans une enquête judiciaire sur le vote, a avoué qu'il avait été sensible aux arguments de son pays. Si ce pays, la France a fait campagne et voté en faveur d'une monarchie arabe, peu ouverte aux droits des minorités, et l'a préférée aux Etats-Unis, dont elle se flatte d'avoir été le premier allié, ce n'était certainement pas pour des raisons d'ordre éthique.

On ne peut donc que s'étonner que la maire de Paris défende le boycott de Qatar 2022, alors que l'entreprise la plus flamboyante de sa ville, le PSG, est la propriété de l'émirat qui l'a achetée, généreusement, pour le triple de sa valeur, comme pour remercier les Français de leur soutien.

On ressent la même incompréhension quand des footballeurs qui s'étaient abstenus de tancer leurs confrères, parmi les plus prestigieux (Beckam, Messi, Zidane...) lorsque ceux-ci ont servi de VRP à la cause qatari, sillonné le monde et occupé des plateaux de télévision, menacent aujourd'hui de manifester leur mécontentement sur le terrain, acte du reste anodin si on le compare au défi des joueurs iraniens qui ont risqué leur vie en refusant de chanter leur hymne national...

On tire à boulets rouges sur le Qatar parce qu'il

est revenu, comme c'était prévisible, sur sa promesse d'autoriser la vente de boissons alcoolisées à proximité des stades, ce qui ne lèse que les fabricants de ce produit, qui le feront payer cher à la FIFA, alors que le pays hôte avait auparavant déchiré sa signature sur un sujet autrement plus sérieux, en remettant en cause le calendrier de la manifestation qui cette année, et pour la première fois, s'est tenue en hiver. Dire que les clubs européens menaçaient de ne plus libérer leurs joueurs africains si la CAN était maintenue en été ! Qatar 2022 nous réserve sans doute d'autres surprises et des anomalies dont certaines sont déjà consommées.

Pour la première fois, un pays organisateur de la coupe du monde peut accueillir l'ensemble de ses citoyens dans les stades réalisés à l'occasion de l'évènement.

Pour la première fois un pays accueille une coupe du monde dans des stades qui tous, plus exactement 7 sur 8, se trouvent dans un

rayon de 20 km à partir du centre de sa capitale.

Pour la première fois le pays organisateur est battu au match d'ouverture du tournoi...

Enfin, Qatar 2022 est aussi l'occasion de se reposer cette question : pourquoi les Euro-américains auraient-ils, seuls, le droit d'imposer leur culture et leur mode de vie aux autres quand ceux-ci séjournent chez eux, et le droit de s'abstenir de respecter les us et coutumes de ceux auxquels ils rendent visite ? En 2010 ils voulaient que, pour la coupe du monde de football, l'Afrique du Sud interdise dans ses stades l'usage des vuvouzélas, que leurs oreilles délicates ne pouvaient pas supporter. En 2015 ils avaient fait pression sur la Chine pour qu'elle suspende la vente de la viande de chien pendant la durée du championnat du monde d'athlétisme. Même si aucun des deux pays n'a obtempéré à leurs ordres, ce comportement discourtois, qui n'est pas propre au sport, traduit leur propension à ne pas mettre en accord leurs paroles avec leurs actes. Le hasard de calendrier a fait que Qatar 2022 démarrait au moment où se clôturait la COP, et à la fin de ce happening, qui en est à sa 27^e édition, ils nous ont joué une nouvelle fois le jeu qu'ils jouent dans toutes les grandes occasions : ils renvoient leurs promesses aux calendes grecques, ou les remplacent par d'autres encore plus mirifiques, et surtout, ils refusent que le casseur, et en l'occurrence, ici, le pollueur, soit le payeur !

Fadel Dia, écrivain sénégalais





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos projets se préciseront considérablement, ce qui vous permettra de concentrer vos énergies là où vous pourrez donner le meilleur de vous. Certes, la route ne sera pas complètement dégagée, mais les défis seront là pour prouver ce que vous valez.

Entre des rentrées d'argent irrégulières et des frais fixes à assumer, vous aurez l'impression d'être en mauvais équilibre sur une corde au-dessus du sol. Si on vous doit de l'argent, il faudra être tenace, car vous aurez affaire à un débiteur récalcitrant.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Rendez-vous annulé, points de vue divergents ou problèmes d'organisation, voilà ce qui vous guettera. Notez que vos relations hiérarchiques pourraient se compliquer à cause d'informations déformées ou qui circuleront difficilement d'un poste à l'autre.

Jupiter bien positionné dans votre secteur argent vous facilitera la vie et vous permettra des dépenses, à condition de ne pas abuser de votre carte bleue. Mais à priori, vous aurez suffisamment la tête sur les épaules pour bien gérer votre budget.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les collègues ne semblent guère vous aider, au contraire. Il est possible qu'on vous demande de finir une tâche sous un délai express. Le courage peut momentanément vous manquer dans cette journée difficile. Faites des pauses pour vous régénérer.

Vous devez rester prudent vis-à-vis de l'argent. Les frais sont encore élevés et ils peuvent faire fondre une partie de vos revenus. Vous prenez les choses avec humour. C'est la meilleure façon de voir ces concessions actuelles. La patience est recommandée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le Soleil vous fera entrer dans une période constructive. Vous aurez l'occasion de signer un avenant ou un contrat, avec l'assurance que les engagements pris le seront pour longtemps. Extrêmement prudent, vous n'accepterez jamais un travail non déclaré.

Vous ferez un double noeud aux cordons de la bourse que vous ne dénouerez que pour des dépenses utiles ou pour vous acquitter des charges de la vie courante, comme l'électricité, le loyer ou les impôts ! Vous resterez sur l'idée de demeurer économe...



Lion (22 juillet - 23 août)

Besogneux, vous irez jusqu'au bout de vos tâches sans lever le nez de vos dossiers. Sauf qu'un collègue vous dérangera, car il aura besoin de vos services. Vous vous souviendrez à temps qu'il sera champion pour que les autres bossent à sa place.

Parce que le calendrier affiche un vendredi 13, vous croirez à votre chance financière et vous serez tenté de jouer pour gagner le gros lot. Avec toutes ces planètes en Vierge, vous risquerez de vous leurrer, car les sous ne rentreront pas par ce biais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous voudrez jouer la carte de la discrétion, mais les planètes s'ingénieront à vous pousser sur le devant de la scène. Coaché par Uranus, vous vous mettrez au diapason de vos collègues, gagnerez la confiance de votre hiérarchie ou d'un nouvel employeur.

Vos finances ne feront pas trop de bruit, ce qui vous ira bien, car vous n'aurez pas trop la tête à vous en occuper. Tant que personne ne viendra vous réclamer de l'aide pour un achat, une somme d'argent à avancer, vous n'aborderez pas du tout le sujet.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous devriez retrouver confiance en vous pour avancer. Le poste actuel vous dévalorise et vous attendez une meilleure fonction. Un collègue peut vous apporter du réconfort et des contacts. Des étapes sont nécessaires pour éprouver la satisfaction.

Jouez encore la carte de la réserve. Vous pouvez comparer les prix, observez, mais évitez les achats impulsifs. Le climat est encore dépensier. Vous risquez de vouloir refaire votre garde-robe. L'envie de séduire entraîne des frais supérieurs à ceux estimés.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Avec une structure professionnelle solide, vos projets se concrétiseront. A travers les effets positifs de la pleine Lune, vous aurez vraiment le vent en poupe et il faudra en profiter au maximum. Un vrai soldat aux yeux de votre direction !

Aujourd'hui, vous vivrez un vrai regain financier et les mauvaises surprises seront de plus en plus rares. Ami Scorpion, vous demanderez simplement à vivre de manière confortable et sans compter sans arrêt vos sous. Rien de plus et rien de moins !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

À fond derrière vous, les planètes activeront votre réflexion, votre précision, votre efficacité. Et c'est exactement ce dont vous aurez besoin pour défendre vos idées, avancer sur vos dossiers et vous affirmer significativement dans vos fonctions.

L'argent risquera de vous filer entre les doigts sans même vous laisser le temps de prévoir le coup. Autant dire qu'entre les charges courantes et des dépenses imprévues, vous aurez besoin de tous vos talents de gestionnaire pour retomber sur vos pieds.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Si vous le pouvez, vous prendrez plus vite la poudre d'escampette et lâcherez le bureau plus tôt. Pour les autres, vous mettrez le turbo, avec le même état d'esprit de vouloir en finir rapidement et de profiter de cette fin de journée pour vous détendre.

Vous vous occuperez beaucoup de vos comptes, surtout pour savoir combien vous pourrez dépenser, sans vous mettre en danger. L'envie d'une escapade de quelques jours vous reprendra car vous aurez besoin de décompresser, avant que les jours raccourcissent.



Verseau (20 janvier - 19 février)

L'activité professionnelle connaît un moment de calme. Vous aimeriez évoluer vers un nouveau poste. Une petite formation est envisagée. Elle vous permet de changer de secteur et de relancer votre carrière. Il est essentiel d'avoir confiance en vous.

Des économies sont à venir, car la trésorerie s'épuise. Pour renouveler votre budget, évitez de craquer sur des gadgets. Ils vous attirent et vous lassent vite. Il n'y a pas de recette magique pour garder la stabilité. Différez vos achats importants.



Poisson (19 février - 21 mars)

À cause du carré Lune-Jupiter, vous ne parviendrez pas à chasser de votre tête vos soucis personnels. Du coup, vous cumulerez les tracas professionnels avec vos autres ennuis. Vous serez moins détendu que d'habitude. Vos collègues s'en rendront compte...

Avec Jupiter associé à la Lune, de mauvaises surprises financières seront possibles, comme par exemple des rappels concernant des contraventions impayées... Aujourd'hui, vous nagerez au milieu d'incertitudes et vous pourrez d'ailleurs perdre pied.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p>	<p>Plus de 1000 personnes participent au Sommet de la CEDEAO à Ouagadougou</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!</p>	<p>Le Mali s'assume à l'Organisation internationale de la Francophonie</p> <p>1113 Malikilé</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Conférence des chefs de file des professionnels du secteur invités à s'approprier l'Événement</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Barikou Faso CEDEAO : l'ancien médiateur contesté!</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ!</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23